



## BASSIN DU CONGO

# La RDC refuse de signer le protocole instituant le Fonds bleu



Le premier sommet des chefs d'État de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo s'est achevé, le 29 avril, à Brazzaville.

Alors que six chefs d'État et de gouvernement de cet espace ont signé le protocole relatif au financement de ce fonds, la RDC, pays membre de la

sous-région, a refusé de signer ce document. À en croire des sources, la RDC s'est opposée à certaines questions évoquées lors de ces travaux dont celle

du transfèrement des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad et celle de la gestion commune des tourbières. L'on apprend aussi que les ob-

servations émises sur le texte avant sa signature n'ont pas été prises en compte, motivant ainsi la position adoptée par la RDC.

Page 2

La RDC appelée à jouer un rôle primordial dans la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Vote du projet de loi portant répartition des sièges



Le projet de loi pour les élections législatives, provinciales, municipales et locales a été voté à l'Assemblée nationale, par la majorité de 339 députés nationaux sur les 341 présents à la séance plénière du 30 avril dernier. Ce texte de loi lève des options sur la répartition des sièges et détermine des circonscriptions électorales pour les différents degrés de scrutins, cor-

rigéant ainsi des erreurs matérielles décriées par rapport à sa version initiale.

Le vote de ce texte de loi est une avancée significative dans la dynamique électorale en ce sens qu'il permet à la Céni de disposer d'un support juridique pour la tenue des élections en décembre prochain.

Page 3

## AUTONOMISATION DE LA FEMME

## Le PAM et la FAO lancent un projet de soutien agricole

Le projet piloté conjointement par le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vise, dans son volet autonomisation, à proposer aux femmes des micro-financements ainsi que des cours d'alphabétisation et

de calcul afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans leurs communautés. Financée par l'Allemagne à hauteur de trente-cinq millions d'euros, l'initiative cible les femmes déplacées à la suite des conflits ar-



Les maraîchères militent pour leur autonomisation dans l'est de la RDC et les petits paysans. L'exécution du projet permettra au PAM et à la FAO d'apporter espoir et perspectives à des gens ayant connu des situations sociales difficiles.

Page 4

## INTERVIEW

## Gaspard Bashala : « Si l'Afrique ne forme pas les jeunes au digital, elle ratera une fois de plus le coche »

L'entrepreneur, consultant, formateur et motivateur français d'origine congolaise a plus de sept ans d'expérience en systèmes d'information. Avec des associés, Gaspard Bashala vient de lancer flexstart IT.com, une startup digitale censée permettre aux entreprises de trouver, en une semaine, une expertise CRM (Customer relation management ou ges-

tion de la relation client).

Dans un entretien accordé au Courrier de Kinshasa, ce passionné des nouvelles technologies présente les avantages de cette startup pour les entreprises africaines, parle de ses ambitions pour le développement du Congo et de l'Afrique.

Page 4

## BASSIN DU CONGO

## La RDC refuse de signer le protocole instituant le Fonds bleu

**Le pays tient à jouer un rôle primordial dans la gestion des ressources en eau de la sous-région et a justifié sa position par la non-prise de ses desiderata.**

Le premier sommet des chefs d'État de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour ce bassin s'est achevé, le 29 avril, à Brazzaville par un appel au financement de ce fonds. Alors que six chefs d'État et de gouvernement de cet espace ont signé le protocole y relatif, la République démocratique du Congo (RDC), pays membre de la sous-région, a refusé de signer ce document. « Sont-ce des caprices d'un pays qui veut avoir le leadership dans cette affaire où il se retrouve avec ses voisins de la sous-région ? » Cette question a été posée par un Kinois, alors que « Radio Okapi », la radio onusienne, annonçait que le chef de l'État, Joseph Kabila, avait été représenté à ces assises par le vice-Premier ministre et ministre chargé des Transports et communications, José Makila Sumanda.

À en croire José Makila, en effet, la RDC s'est opposée à certaines questions évoquées lors de ces travaux de Brazzaville dont celle du transfèrement des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad et celle de la gestion commune des tourbières. Des sources proches de la délégation congolaise, l'on apprend que les observations émises sur le texte avant sa signature n'ont pas été prises en compte. Ce qui aurait motivé la position adoptée par la RDC de ne pas le signer.

**La RDC devrait piloter cette affaire**  
Pour José Makila, quand on parle Bassin du Congo, c'est d'abord la RDC qui renfermerait les 90 % des forêts et 90 % des eaux.



Le décor du sommet de Brazzaville

Donc, selon lui, le Bassin du Congo comme organisation ou comme commission ne pourra pas fonctionner si la RDC n'est pas entièrement impliquée dans tout ce qui doit se faire. « Nous avons constaté qu'il y a eu des discours qui ne nous ont pas plu. Moi, je ne suis pas diplomate, je dis les choses telles qu'elles sont, mais on ne saura rien faire sans que la RDC puisse mettre du sien dedans puisqu'après tout, nous avons 90 % », a-t-il averti.

Cette position adoptée fait suite à celle soutenue, la veille, par le ministre chargé de l'Environnement, Ami Ambatobe. Celui-ci avait, lui aussi, proposé que la RDC soit prise en compte en priorité car « elle regorge à elle seule

environ 40% de ressources en eau du bassin du fleuve Congo, considéré comme le deuxième poumon écologique de la planète ». Le ministre de l'Environnement estimait lui aussi que son pays doit jouer un rôle important et primordial dans la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo. « Les attentes de la RDC sont telles que nous devons jouer un rôle important, primordial, étant donné que lorsqu'on arme des ressources en eau au niveau du Bassin du Congo, la RDC, à elle seule, en a plus de 40%. Nous occupons donc la toute première place et donc en termes des défis et des besoins, on doit d'abord prendre en compte la RDC », avait soutenu le ministre Ami Ambatobe.

La machine serait donc bloquée quand la RDC, qui s'attend à être gérée d'une certaine façon, a fait part de ses préoccupations à ses pairs de cette commission et que ses desiderata n'ont pas été pris en compte.

Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, note-t-on, est un fonds international de développement qui vise à permettre aux États de la sous-région du Bassin du Congo de passer d'une économie liée à l'exploitation des forêts à une économie s'appuyant davantage sur les ressources issues de la gestion des eaux, notamment celle des fleuves. Les projets du Fonds bleu portent, entre autres, sur l'amélioration des voies navigables, la construction de petits

barrages hydroélectriques, le renforcement des systèmes d'irrigation ou encore le développement de la pêche. Il devrait permettre de subventionner des projets de préservation de cette région, à hauteur de cent millions d'euros chaque année. Le sommet de Brazzaville avait comme objectif de mobiliser les bailleurs internationaux pour le rendre opérationnel.

À la clôture de ces travaux, le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, en sa qualité de président de la Commission du Bassin du Congo, a, par ailleurs, invité les acteurs concernés par le Fonds bleu à plus de mobilisation et de détermination.

Lucien Dianzenza

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

#### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

#### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

#### Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

#### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

**Service International :** Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

#### ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

#### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

#### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé / Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

#### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

#### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

#### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

#### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

#### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

#### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

#### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

#### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

#### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

#### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

#### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

#### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les députés approuvent le projet de loi portant répartition des sièges

Le vote du texte constitue une avancée significative dans la dynamique électorale car il permet désormais à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de disposer d'un support juridique pour la tenue des scrutins en décembre prochain.

Conformément au calendrier électoral, la promulgation de la loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections législatives, provinciales, municipales et locales est censée intervenir le 8 mai. Aussi, pour être en phase avec ce chronogramme, l'Assemblée nationale s'est-elle investie pour que l'adoption de cette annexe à la loi électorale promulguée par le chef de l'État intervienne dans les meilleurs délais.

C'est ce qui explique la diligence accordée à l'examen de ce texte de loi par les députés qui, après les premières délibérations, l'ont envoyé pour toilettage à la commission politique, administrative et juridique (PAJ). Le texte ainsi amendé, au terme d'un examen approfondi en commission sous la supervision du président de la chambre basse, Aubin Minaku, n'a pas eu beaucoup de peine à être adoptée le 30 avril en plénière. Toutes les préoccupations



Les députés votent le projet de loi sur la répartition des sièges par circonscription électorale

soulevées par les élus du peuple, concernant notamment quelques inégalités observées sur la répartition des sièges, ont été prises en compte par la commission PAJ qui a même eu le privilège d'interroger le président de la Céni sur certaines préoccupations des députés.

Soumis au vote, le projet de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale a recueilli une majorité de 339 voix exprimées par les députés

nationaux sur les 341 présents dans la salle. Répondant aux observations émises lors des précédentes plénières, le texte amendé en commission lève des options sur la répartition des sièges et détermine des circonscriptions électorales pour les législatives, les provinciales, les municipales et les locales, corrigeant ainsi des erreurs matérielles décriées.

Toutefois, certaines inégalités constatées sur la répartition des sièges trouveront leur réponse

dans la loi de 2008 sur les entités territoriales décentralisées qui les répartit en territoire, secteur, chefferie et groupement. Le vote de ce texte de loi est une avancée significative dans la dynamique électorale en ce sens qu'il permet à la Céni de disposer d'un support juridique pour la tenue des scrutins en décembre prochain. Cependant, nonobstant le vote de ce projet de loi, il a été institué une cellule chargée de faire des propositions ou encore des

suggestions au gouvernement, initiateur du texte, en vue de corriger certaines inadéquations contenues dans cette annexe à la loi électorale. C'est ce 2 mai que cette cellule est censée rendre son rapport au bureau de l'Assemblée nationale.

L'autre question abordée par les députés lors de la plénière concerne la participation des Congolais de la diaspora aux élections du 23 décembre. Le député Henri Thomas Lokondo, qui a soulevé cette problématique, a dit craindre que leur enrôlement puisse retarder les élections. « La Céni aura la difficulté technique de faire participer tous les Congolais qui sont à l'étranger, dans tous les continents. Si ces Congolais ne sont pas identifiés comme électeurs ou le sont en retard, cela risquerait de retarder la tenue des élections prévues en décembre », a-t-il martelé. Pour lui, la Céni doit faire diligence afin de lancer cette opération inscrite dans son calendrier électoral. À ce sujet, le président Aubin Minaku a promis de consulter la centrale électorale en vue de faire toute la lumière sur cette question et, au besoin, trouver de solutions idoines. Le texte voté a été envoyé au Sénat pour une seconde lecture avant sa transmission au chef de l'État pour promulgation.

Alain Diasso

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Jean-Claude Tshipama nommé CEO Broadband Africa chez Eutelsat

La mission du manager, originaire de la République démocratique du Congo (RDC), est d'assurer la réussite du déploiement de l'activité internet par satellite d'Eutelsat en Afrique, en s'appuyant sur le satellite Al Yah 3, un service qui sera opérationnel l'été prochain.

Jean-Claude Tshipama est détenteur d'un MBA à l'EMBA McGill-HEC Montréal et d'un master en économie de l'Université protestante au Congo. Il a débuté sa carrière comme

auditeur chargé des missions à la Cour des comptes de la RDC, avant d'intégrer le secteur des télécommunications chez Airtel où il a été tour à tour agent au service client puis délégué commercial à Kinshasa ; agent commercial chargé des lancements commerciaux dans plusieurs villes des provinces comme Kisangani, Tshikapa et Kananga ; manager commercial chargé du développement commercial des provinces du Bas-Congo et du Bandundu ; directeur régional

du Bas-Congo, du Grand-Est et du Katanga. Il a ensuite quitté la RDC pour travailler en Jamaïque comme directeur des ventes et de la distribution de l'entreprise irlandaise Digicel chargé de toutes les Caraïbes. Après trois ans, il a rejoint Microsoft corporation, en qualité de directeur des ventes pour dix-neuf pays francophones, basé au Sénégal, en Côte d'Ivoire puis en France. Par la suite, il a réintégré Digicel comme directeur des ventes et de la distribution (Caraïbes

et Pacifique), basé en Australie, avant d'être recruté par le groupe Canal+ pour ouvrir son bureau en RDC. Il y a assumé la fonction de directeur général de Canal+ RDC. Jean-Claude Tshipama siège également en qualité de directeur non exécutif au conseil d'administration d'Equity Bank au Kenya.

#### Un atout précieux pour Eutelsat en Afrique

La nomination de Jean-Claude Tshipama constitue la touche finale de la composition des équipes chargées des activités haut débit fixe d'Eutelsat. Ces dernières sont animées par deux cadres expérimentés dans les secteurs de la télécommunication et de la télévision payante: Béatrice Beau, VP for global broadband services et Catherine Carde, responsable des activités haut débit sur le continent européen. Jean-Claude Tshipama et Catherine Carde relèvent tous deux de Béatrice Beau. L'activité haut débit, indique-t-on, sera l'un des principaux axes de la stratégie de croissance d'Eutelsat dans les années à venir. Michel Azibert, directeur commercial et développement d'Eutelsat, a déclaré : « Nous sommes ravis d'ac-

cueillir Jean-Claude Tshipama à Eutelsat. Sa connaissance experte du marché africain desservant diverses industries, en particulier les télécommunications, sera un atout précieux pour réaliser nos ambitions fortes sur ce continent. Nous sommes maintenant en pleine forme et nous sommes impatients d'étendre nos activités dans le secteur du haut débit fixe à croissance rapide ».

#### Un opérateur mondial

Basée à Paris et fondée en 1977, Eutelsat communications est l'un des principaux opérateurs de satellites au monde. Avec une flotte mondiale de satellites et une infrastructure au sol associée, Eutelsat permet aux clients des marchés de la vidéo, des données, du gouvernement, du fixe et du haut débit mobile de communiquer efficacement à leurs clients, indépendamment de leur emplacement. Eutelsat diffuse plus de six mille huit cents chaînes de télévision exploitées par les principaux groupes de médias auprès d'un milliard de téléspectateurs. Eutelsat emploie mille hommes et femmes de quarante-quatre pays

Patrick Ndungidi



Jean-Claude Tshipama, Béatrice Beau, VP for global broadband services et Catherine Carde, responsable des activités haut débit d'Eutelsat en Europe

## INTERVIEW

## Gaspard Bashala : « Si l'Afrique ne forme pas les jeunes au digital, elle ratera une fois de plus le coche »

**L'entrepreneur, consultant, formateur et motivateur français d'origine congolaise a plus de sept ans d'expérience en systèmes d'information. Avec des associés, il vient de lancer flexstart IT.com, une startup digitale censée permettre aux entreprises de trouver, en une semaine, une expertise CRM (Customer relation management ou gestion de la relation client). Dans cet entretien accordé au Courrier de Kinshasa, il présente les avantages de cette startup pour les entreprises africaines, parle de ses ambitions pour le développement aussi bien de son pays le Congo que pour l'Afrique.**

Le Courrier de Kinshasa -L.C.K.): Pouvez-vous nous parler de votre parcours académique et professionnel ?

Gaspard Bashala (G.B.) : Passionné par les nouvelles technologies et ayant un goût pour le business, j'ai d'abord suivi un parcours scientifique qui m'a permis d'obtenir un diplôme d'ingénieur en informatique à l'université de Rennes, en France. Je suis également détenteur d'un MBA entrepreneuriat et développement des projets innovants obtenu dans la même université. Ma double casquette me permet donc de lancer des projets disruptifs.

L.C.K. : A ce jour, quelles sont les différentes startups que vous avez créées et quelle est leur importance pour la diaspora africaine, en général, et congolaise, en particulier ?

G.B. : Nous avons lancé notre première startup zero-gachis.com en 2011 quand j'étais étudiant. Cette startup permettait aux personnes en difficultés de bénéficier des coupons de réduction sur les produits proches de la date limite de consommation. Nous avons reçu le premier prix de Startup week-end

Bretagne et plusieurs autres prix ont suivi. Cette startup avait un rayonnement national et européen au sens large. En effet, le business model reposait sur la lutte contre le gaspillage. Ce projet contribue au renforcement de la diaspora car pour impacter, il nous faut être au cœur de développement des projets innovants de demain. Deux ans après, en 2013, nous avons lancé notre deuxième startup « BNBunion ». BNB signifie « Bino na biso », en lingala, en français « Vous et nous ». BNBunion avait pour objectif de permettre à la diaspora africaine de surprendre la famille au pays sans transférer de l'argent. Nous avons reçu plusieurs prix (Top 30 startup innovante en 2016, Top 5 afro français entrepreneur, 1er E-Commerce Sénégal, Top 5 entrepreneur social Afrique avec le prix Orange). Ce projet a un impact social et sociétal fort à la fois pour la diaspora africaine et aussi pour la population en Afrique. Concernant la diaspora, nous mettons à disposition une plate-forme qui lui permet de surprendre la famille parmi les thématiques suivantes : surprises, séjours et week-ends, gastronomie, loisirs et sorties, bien-être, coffret multi-thème. Pour les entreprises en Afrique, nous permettons aux commerçants et entrepreneurs africains de vendre leurs produits/services auprès de la diaspora.

L.C.K. : En quoi consiste votre dernier projet Flexstart IT et quelle est sa particularité ?

G.B. : Cette année, nous lançons Flexstart IT, une startup digitale qui va révolutionner la manière de concevoir les outils CRM (Customer relation management) et permettre aux entreprises de trouver une expertise CRM en une semaine. Nous souhaitons, au travers de Flexstart IT, mettre l'intelligence artificielle et collective au service de la transformation digitale. Via la startup, nous allons vulgariser le digital en France et donc



Gaspard Bashala

susciter l'intérêt pour ce domaine en vogue auprès de la diaspora africaine. D'autre part, nous comptons sensibiliser et former les dirigeants, managers et étudiants sur l'importance d'intégrer la transformation digitale sur le business. Nous sommes prêts, cette année, à relever de nouveaux défis. Nous serons heureux de collaborer avec la diaspora active afin de créer de nouvelles connexions : partenariats, joint-venture, futurs clients, étudiants pour notre master class CRM et trouver des investisseurs car nous devons grandir et développer le concept Flexstart IT à l'international cette année.

L.C.K. : Comment comptez-vous décliner Flexstart IT en Afrique et particulièrement au Congo ?

G.B. : A travers Flexstart IT, nous apportons une plus-value à différents niveaux : une offre de développement et d'intégration des outils CRM qui permette aux entreprises de disposer d'une expertise en la matière en une semaine ; de nouvelles formes de travail : le travail à distance, en mobilité, en coworking, en télétravail, les horaires flexibles, le temps partiel, pour des indépendants comme pour des salariés. Il est important que nous comprenions que les choses vont vite et que le monde de demain est « digital ». Je terminerai par la formation avec une offre qui s'adresse aux dirigeants d'entreprise, managers, cadres supérieurs et étudiants en informatique. Nous ne pouvons pas changer le système avec les anciennes méthodes. Il faut former et cela concerne le savoir-faire et le savoir être. L'Afrique a raté plusieurs révolutions. La guerre est aujourd'hui « numérique ». Nous parlons d'intelligence artificielle, de big data, de chatbots... Si nous ne formons pas les jeunes au digital aussi, nous raterons une fois de plus le coche. Concrètement, je serai en déplacement dans certains pays d'Afrique, notamment au Congo pour animer des masters class et conférences. C'est de cette manière que je pense être en mesure d'impacter et d'apporter ma contribution.

L.C.K. : Quels sont, aujourd'hui, en Afrique et au Congo les enjeux liés au CRM et à la transformation digitale ?

G.B. : Aujourd'hui, le CRM est un prérequis pour qu'une entreprise se développe et maximise la création de valeur et donc de profit. Les entreprises en Afrique doivent comprendre que le CRM a plusieurs enjeux au sein des structures : la segmentation, l'automatisation, la digitalisation de certaines tâches, la gestion efficace des ressources, la maximisation des retours sur investissement...

Nous vivons à l'ère de la mondialisation : les marchés sont confiés aux structures dotées d'une réelle expertise et ayant une certaine efficacité. Pour faire face à cette concurrence, le défi majeur est de gagner en performance dans l'exécution. Le CRM est bien plus qu'un outil, c'est d'abord une culture d'entreprise, un art de conquérir, un esprit de fidélisation. L'Afrique a besoin de devenir conquérante. Notre positionnement avec Flexstart IT est d'apporter cette expertise CRM aux entreprises en Afrique en tant que prestataire

tout en formant pour leur permettre d'acquiescer cet esprit digital.

L.C.K. : En quoi consiste votre travail en tant que coach et formateur ?

G.B. : La motivation est comme l'essence qui fait avancer une personne. Jusqu'à présent, j'ai toujours motivé mes proches. C'est vraiment en début d'année que j'ai décidé de transmettre mon savoir, mon expérience à un public plus large. L'objectif est de travailler le « Mindset » de nos candidats tout en leur transmettant la culture et le savoir-faire digital.

L.C.K. : Pour terminer, quels sont vos projets ?

G.B. : Depuis 2013, j'ai quitté le monde salarial avec pour objectif de développer des concepts business qui allaient changer de vies. A cheval entre l'Europe et l'Afrique, je suis convaincu que je peux apporter une réelle plus-value au développement de notre continent. A court terme, je compte apporter mon expérience et mon expertise digitale à travers Flexstart IT ainsi que des conférences et ateliers Tech que je vais animer. A moyen terme, je compte créer un centre de formation Tech « Flex LAB » qui aura pour but de former des consultants autour du CRM et du digital au sens large. Le premier centre sera très probablement au Congo. Puis chaque année, j'envisagerai d'ouvrir un centre dans les pays visés suivants : Sénégal, Bénin, Mali et Côte d'Ivoire. A long terme, je souhaiterais être parmi les acteurs majeurs de la transformation digitale en Afrique. Être au cœur des décisions stratégiques en matière d'orientation Tech nous permet d'impacter et de changer ensemble le visage du secteur de la Tech en l'Afrique pour le futur.

*Propos recueillis par Patrick Ndongidi*

## AUTONOMISATION DE LA FEMME

## Le PAM et la FAO lancent un projet de soutien agricole

**Financée par l'Allemagne à hauteur de trente-cinq millions d'euros, l'initiative cible les femmes déplacées suite aux conflits armés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que les petits paysans.**

Le projet piloté conjointement par le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vise, dans son volet autonomisation, à proposer aux femmes des micro-financements ainsi que des cours d'alphabétisation et de calcul afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans leurs communautés.

Quant au volet agricole, il s'agira de former les petits agriculteurs ruraux retournant dans leurs villages après avoir été forcés de les quitter en raison des conflits. Cette formation portera sur les meilleures pratiques agricoles y compris les techniques de séchage, de stockage, de mouture de grains mais aussi sur la commercialisation

des produits afin d'aider ces petits agriculteurs à augmenter leurs revenus.

En sus de cela, le projet compte apporter aux bénéficiaires des cours destinés à les familiariser avec des outils de prévention face aux conflits pour leur offrir un meilleur avenir dans l'une des régions les plus instables du pays.

Selon le PAM, le volet agricole du projet innovant de soutien et d'autonomisation des femmes dans l'est de la RDC a une approche qui va d'un bout à l'autre de la chaîne de production. Ce projet, fait savoir l'agence onusienne, bénéficiera aux petits paysans qui ont vécu six mois, un an ou plus dans des sites de déplacés et ayant perdu leur savoir-faire et les outils. Ils pourront ainsi reconstruire leurs moyens d'existence dévastés par les conflits.

A en croire le PAM, dans les zones post-conflits, les personnes qui y retournent font face à des difficultés énormes pour leur réintégration. « Une pénurie de res-



sources et d'opportunités économiques alimente souvent les frustrations qui peuvent déclencher de nouvelles violences dans une région où des millions de personnes sont déjà mortes lors de vagues de violence successives », indique le PAM

Notons que l'exécution de ce projet permettra au PAM et à la FAO de renforcer ainsi la cohésion sociale et apporter espoir et perspectives à des gens qui ont connu des situations difficiles.

*Blandine Lusimana*

## JOURNÉE DE LA LANGUE PORTUGAISE

## La gastronomie lusophone à l'honneur à Kinshasa

En marge du 9e anniversaire de l'événement institué par la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) qui sera célébré le 5 mai, quatre restaurants de la ville vont offrir un menu complet à prix réduit pour une dégustation-découverte des spécialités angolaises, brésiliennes, portugaises et santoméennes, du 3 au 6 mai.

La première semaine de la gastronomie lusophone à Kinshasa était au centre de la conférence de presse animée par Alberto Cabongo (chargé d'affaires de l'ambassade d'Angola), André Santos (ambassadeur du Brésil) et António Pereira (ambassadeur du Portugal), le 30 avril, à la Délégation Wallonie-Bruxelles en présence de Ana Corga du Centre culturel portugais Camoes.

Les trois diplomates en fonction à Kinshasa l'ont décrite comme une occasion offerte aux Kinois pour la découverte d'un pan important de leur culture commune lusophone. À cet effet, deux restaurants par jour entre O Poeta, Le Roi du Cosa, Chez Gaby et Tabuinhas offriront un menu complet (entrée, plat et dessert) du 3 au 6 mai, à midi et dans la soirée. Les médias présents ont reçu des cartons d'invitation pour une dégustation au lieu et au jour de leur choix, quitte à se faire une idée des plats typiques des pays de langue portugaise.

Alberto Cabongo, André Santos et António Pereira ont saisi l'opportunité de ce face-à-face avec la presse autour de la Journée de la langue portugaise et de la culture de la CPLP pour l'entretenir sur cette dernière. À tour de rôle, ils en ont évoqué les objectifs et aspects majeurs partant de la création de cette communauté en 1996 et de ses neuf pays membres cités par le chargé d'affaires angolais. « La CPLP a commencé à se constituer de 1992 à 1996 par la volon-



té des chefs d'Etat de ses pays. Elle comprend l'Angola, le Brésil, le Portugal, le Timor oriental, Sao-Tomé-Et-Principe, le Mozambique, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert et la Guinée équatoriale, entrée en 2014 », a expliqué Alberto Cabongo. Et d'ajouter : « Mais à part les pays membres effectifs de la CPLP, il en existe dix autres observateurs. Ils se retrouvent en Europe, en Amérique et en Afrique. L'objectif fondamental de la communauté était l'approfondissement de l'amitié et de la coopération des pays membres pour la diffusion de la langue et de la culture lusophone. Cette organisation a un caractère international, elle regroupe des pays d'Afrique, d'Amérique, d'Europe, d'Océanie et d'Asie, c'est le cas du Timor Leste. Nous espérons qu'avec le temps, les pays observateurs deviendront des membres effectifs car notre statut reste ouvert à de nouvelles adhésions ».

#### Brésil, locomotive du portugais

L'on a appris de l'ambassadeur du Brésil que « le portugais est une langue du groupe ibéro-roman et il a des racines latines. On y trouve aussi des influences de l'occitan et de l'arabe à la faveur des événements historiques du continent eu-

ropéen ». Ayant axé son propos sur l'histoire et le développement de la langue portugaise, André Santos a ajouté : « Les documents les plus anciens de cette langue sont notariaux, ils datent du IXe siècle. Mais les documents qui attestent de la naissance officielle de la langue portugaise datent de 1214, il s'agit des testaments d'Alphonse II qui était le 3e roi du Portugal. En 1290, le roi Denis Ier décréta qu'elle devienne la langue parlée sur le territoire portugais à la place du latin ».

Le diplomate brésilien a, par ailleurs, réaffirmé que le statut actuel du Brésil, établi comme le plus grand pays de la langue portugaise avec ses 80% de locuteurs, n'enlève rien au mérite de son géniteur, le Portugal, qui l'a diffusée dans le monde. « L'expansion de la navigation liée aux grandes découvertes a répandu le portugais dans les nombreuses régions d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Elle explique un peu les différenciations entre le portugais européen et l'international. Au Brésil, on constate la différence des mots utilisés, non pas qu'ils n'existent pas au Portugal, en Asie ou en Afrique, c'est juste qu'ils sont plus anciens et ne

sont plus d'usage. Ce sont les résultats de l'évolution et de la dynamique de la langue », a-t-il souligné.

En sus, l'ambassadeur du Portugal a abondé dans le sens de son homologue lorsqu'il a affirmé que « le portugais devient une langue véhiculaire sur le continent africain à partir du XVIe siècle. Il est utilisé non seulement par les Portugais qui y vivaient mais aussi par les jeunes autochtones et les autres Européens, parce qu'il facilitait la communication ». Et de poursuivre : « J'aimerais ajouter un autre fait, avec les yeux du XXIe siècle, au regard des proportions, je dis un grand merci à ces gens éparpillés dans le monde diffusant notre langue, c'est quand même eux qui, du point de vue du nombre, font le dynamisme de cette langue, cette façon de s'exprimer qui nous plaît à tous ».

En outre, a-t-il précisé : « Sur 273 millions de locuteurs du portugais, le Brésil, à lui seul, en compte 205 millions. Cette langue est devenue internationale à l'aide d'une grande locomotive, le Brésil. Nous avons initié le phénomène maintenant, il est dans de très bonnes mains et continue tout seul. C'est une langue de brassage des cultures, des peuples. L'Angola compte 25 800 000 locuteurs et le Mozambique 25 930 000, c'est une langue importante en Afrique ».

le Portugal, qui n'en compte qu'autour de onze millions, « réaffirme les principes en termes des normes grammaticales et lexicales ». « Nous soutenons une harmonisation de plusieurs normes de la langue. Nous avons notre mot à dire en ce qui concerne la grammaire normative, celle qui établit les règles de la langue et n'en subit pas seulement l'évolution », a signifié le diplomate portugais.

Nioni Masela

## INTERVIEW

## Elie Aganze : « Nous avons créé des modèles en fonction des physiques des mannequins »

«Toza Fier», le défilé de mode organisé par la Fondation Kontinental dans le but de valoriser les personnes vivant avec handicap, a connu la participation de jeunes stylistes parmi lesquels les créateurs de Mode Monde venus de Kampala. Dans cette interview accordée au Courrier de Kinshasa, l'un des stylistes de cette nouvelle marque africaine apprécie le caractère exceptionnel de l'événement.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment pourrait-on vous présenter aux lecteurs ?

Elie Aganze (E. A.) : Je suis Elie Aganze Bishikwabo, fashion designer à Kampala. Avec Jean-Luc Baraka Bisimwa, nous sommes la maison Mode Monde, une nouvelle griffe créée par des jeunes africains qui espèrent devenir comme Gucci, Louis Vuitton ou bien d'autres grands noms de la mode. Nous avons l'ambition de porter l'industrie de la mode africaine au niveau de celle de l'Europe ou des Etats-Unis.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous a conduit de Kampala à «Toza Fier» à Kinshasa ?

E. A. : Après avoir vu notre travail sur notre page Facebook, la Fondation Kontinental l'a apprécié et nous a invités ici. Elle nous a envoyé les mensurations des mannequins et tous les détails nécessaires. De prime abord, nous étions surpris par le fait qu'il s'agissait de mannequins handicapés, ce n'est pas fréquent. Du reste, c'est la première fois que j'en entendais parler depuis que je suis dans l'industrie de la mode. Nous avons apprécié cette belle idée et comme nous sommes des Congolais d'origine, nous avons voulu revenir dans notre pays et la soutenir. Nous avons créé des modèles et avons cousu des vêtements sur mesure pour les mannequins. Nous les avons emmenés ici et ils ont été portés sur le catwalk, c'était vraiment très beau, merveilleux.

L.C.K. : Quel était le modèle le plus difficile à concevoir ou à réaliser et pour quel mannequin ?



Le styliste Elie Aganze, derrière Esther, le mannequin nain qu'il a habillé

E. A. : Ce n'était pas si difficile que cela mais il fallait nous focaliser sur la robe de la naine, Esther. Nous avons mis beaucoup d'intelligence et d'attention sur cela. Étant donné qu'elle est très courte, nous avons voulu l'élever à partir de ses vêtements. C'est ainsi que nous avons fait pour elle une robe exceptionnelle. Le travail

n'était pas vraiment difficile, nous avons créé des modèles en fonction des physiques des mannequins. Nous avons reçu des photos et nous avons vu qu'il y en avait un qui n'avait pas de jambes et un autre pas de bras, nous avons eu tous les détails. Nous avons donc créé des modèles à partir des photos et mesures que nous avons reçues.

L.C.K. : Quel a été votre coup de cœur personnel à la suite du défilé ?

E.A. : Je n'étais pas dans le public, parce qu'il fallait que j'assure l'habillage des mannequins. Toutefois, j'ai adoré vraiment le gilet noir et or porté par Dorcas, la fille avec un demi bras, tout comme la robe d'Esther, son bleu, je l'ai adoré.

L.C.K. : Sur quoi les créations de Mode Monde se fondent-elles habituellement ?

E. A. : Nos créations se fondent souvent sur la jeunesse et notre nouvelle collection Yani, un nom de feuilles. Nous avons voulu faire autre chose que des chemises ou des vestes. Yani est inspiré des feuilles, c'est un autre genre d'habit que nous perfectionnons au fur et à mesure. Nous voulons qu'au fil du temps, le yani soit aussi classifié comme un genre de vêtement à l'instar des vestes, gilets, etc.

Propos recueillis par N.M.

## DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

## L'ONU appelle à agir vite

Au premier jour d'une réunion regroupant quelque deux cents signataires de l'accord de Paris à Bonn (Allemagne) le 30 avril, les Nations unies ont souhaité que le monde soit plus ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique « avant qu'il ne soit trop tard ».

« Nous devons accroître radicalement nos ambitions (...). Le laps de temps qui nous est imparti pour s'attaquer au changement climatique arrive bientôt à échéance », a déclaré la responsable climat de l'ONU, Patricia Espinosa, lors d'une conférence de presse.

Cet appel vient à point nommé puisque les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de

augmentation des gaz à effet de serre de cette « ampleur serait extrêmement déstabilisante ».

« Nous ne pouvons pas le permettre », a-t-elle souligné. « Nous n'avons pas de temps à perdre », a plaidé, quant à lui, Luke Daunivalu, négociateur en chef des îles Fidji qui président actuellement la COP.

Le responsable du groupe des pays les moins avancés, Gebru Jember Endalew, a évoqué les nombreuses conséquences causées par le changement climatique. « Les impacts climatiques sont déjà visibles tout autour de nous. La gravité et la fréquence des inondations, des tempêtes, des sécheresses, de la hausse du niveau de la mer et d'autres conséquences ne font qu'augmenter et des centaines de millions de personnes risquent d'être déplacées », a-t-il relevé dans un communiqué.

Les négociations de Bonn ne sont autres que la première étape d'une année cruciale dans la lutte contre le dérèglement climatique. Elles prendront fin le 10 mai, soit quelques mois avant la conférence climat de l'ONU (COP 24) prévue pour décembre en Pologne. Les signataires devront finaliser les règles de mise en oeuvre de l'accord de Paris pour permettre son application en 2020.

Nestor N'Gampoula

**« Les impacts climatiques sont déjà visibles tout autour de nous. La gravité et la fréquence des inondations, des tempêtes, des sécheresses, de la hausse du niveau de la mer et d'autres conséquences ne font qu'augmenter et des centaines de millions de personnes risquent d'être déplacées »**

serre pris jusqu'à présent par les Etats signataires devraient conduire à un monde à +3°C. Pourtant, l'accord de Paris sur le climat de 2015 vise à contenir le réchauffement mondial sous les 2°C, voire 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle. Patricia Espinosa a souligné qu'une

## TCHAD

## Une nouvelle Constitution adoptée

**Le texte voté le 30 avril instaure un régime présidentiel et renforce les pouvoirs de l'actuel président, Idriss Déby. Le scrutin a été boycotté par l'opposition pour protester contre l'adoption du projet de révision constitutionnelle.**

Le projet de la nouvelle loi fondamentale a été notamment voté par cent trente-deux voix pour et deux contre. Les trente-trois députés de l'opposition, sur les cent soixante-dix que compte l'Assemblée, n'ont pas voté ce texte parce qu'ils ne voulaient pas que cela se fasse par voie parlementaire. Avec des organisations de la société civile et l'Eglise catholique, l'opposition voulait plutôt que le projet de révision constitutionnelle soit adopté par référendum.

Issu des résolutions du forum national rassemblant les forces politiques, religieuses et sociales du pays, tenu en mars et qui était boycotté par l'opposition et une partie de la société civile, le texte limite le nombre de mandats présidentiels. Il prévoit singulièrement que le mandat passera à six ans, renouvelable une fois, contre cinq

ans renouvelable indéfiniment actuellement. Mais cette limitation ne convainc pas l'opposition qui relève qu'Idriss Déby, 65 ans, dont le cinquième mandat s'achève en août 2023, pourra rester au pouvoir jusqu'en 2033.

La nouvelle Constitution prévoit aussi que les ministres nommés par le président prêteront serment devant lui. Le chef de l'Etat pourra aussi « déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres », précise le texte, ajoutant que le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale et que les députés sont élus au suffrage universel direct.

L'Union nationale pour la démocratie et le renouveau, l'un des principaux partis d'opposition, a dénoncé un « vote quasi mécanique » et appelé les Tchadiens à protester. « Déby seul sera aux commandes, plus qu'il ne l'était déjà », a estimé cette formation politique. « L'ensemble des partis politiques de l'opposition a voulu manifester (...) devant l'Assemblée nationale pour protester contre le vote à l'Assemblée, mais les

forces armées étaient présentes tout autour du parlement », a indiqué le porte-parole du parti, Tchindebbé Patalle.

L'adoption du projet de révision constitutionnelle par l'Assemblée « risque de fausser gravement les règles du jeu démocratique », dans la mesure où le pouvoir y dispose d'une écrasante majorité, a relevé, de son côté, la conférence épiscopale.

Le projet de la nouvelle Constitution est adopté alors que des élections législatives, repoussées depuis 2015, devraient avoir lieu avant la fin de l'année. À l'instar d'autres pays d'Afrique centrale, le Tchad est frappé par une crise économique consécutive à la chute des cours du baril en 2014 mais des tentatives de diversification économique sont en cours.

Allié de l'Occident dans la lutte contre les djihadistes, le Tchad fournit des soldats et des appuis financiers à des forces internationales comme le G5 Sahel, la Force multinationale mixte au Lac Tchad et se bat aux côtés des Français au Mali, dans le cadre de l'opération Barkhane dont le siège est à N'Djamena.

N.N'G.

## LOCATION LONGUE & COURTE DURÉE, VOUS AVEZ TOUT COMPRIS!

LOXEA/AVIS Fleet, leader de la location de véhicules longue, moyenne et courte durée depuis plus de 20 ans, offre des solutions sur-mesure pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

[www.loxea.com](http://www.loxea.com)



**LOXEA**  
**AVIS Fleet**

CONGO  
Pointe-Noire (siège)  
13, Rue Côte Matève - BP.1110  
Tél.: +(242) 06 907 70 58

Brazzaville  
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila  
BP.247  
Tél.: +(242) 06 832 04 01

## VOS BÉNÉFICES



### LES MEILLEURES MARQUES AUTOMOBILES

Profitez d'une large gamme de véhicules commercialisée par le groupe CFAO.



### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une structure dédiée et un service effectué par des professionnels. Un suivi commercial et technique à votre écoute.



### LA MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET

Vos dépenses sont planifiées pendant toute la durée de votre contrat en LLD.



### UNE GESTION SIMPLIFIÉE ET EXTERNALISÉE

Gagnez du temps en externalisant la gestion opérationnelle de votre parc en LLD.



## NOS SERVICES



LOXEA c'est aussi :

- Un réseau à l'étranger dans 16 capitales africaines
- La franchise Avis: location courte durée partout dans le monde
- La location Transit Temporaire Peugeot & Citroën pour vos vacances

Avec LOXEA/AVIS Fleet, nos experts au service de votre mobilité

## FÊTE DU TRAVAIL

Le 1<sup>er</sup> mai largement célébré dans le monde

La journée est fériée dans au moins cent sept pays, ce qui représente 67% de la population mondiale. La fête, dont l'origine remonte à 1886 à Chicago (Etats-Unis), a été adoptée par de nombreux Etats où elle est généralement célébrée à la même date précise.

Au Congo, la fête du 1er mai n'est plus célébrée en grande pompe par des défilés et autres activités comme par le passé. Dans la plupart des pays, des manifestations sont organisées par les syndicats et les partis politiques ainsi que des rassemblements festifs. C'est le cas en France où le 1<sup>er</sup> mai est l'occasion d'acheter un brin de muguet ou en Italie où un grand concert se tient à Rome chaque année.

Dans plusieurs pays des Balkans, au Bangladesh, au Pakistan, en Macédoine, ou encore au Honduras, la symbolique

la plus partagée lors de la fête des travailleurs est celle liée au communisme. Il s'agit notamment de la faucille et du marteau et plus généralement la couleur rouge.

Si en Birmanie, en Libye et en Syrie aucune manifestation publique n'est organisée lors du 1er mai, en Turquie, en Indonésie et au Pakistan, cette journée est célébrée et fériée mais les manifestations sont quelque peu interdites.

Parmi les rares pays qui ne célèbrent pas la fête figurent les Pays-Bas, les Etats de la péninsule arabique et Israël

dont le calendrier est différent du calendrier grégorien utilisé dans la majeure partie du monde. D'autres nations fêtent le 1<sup>er</sup> mai en différé. C'est le cas du Sri Lanka qui célèbre cette journée le 7 mai, du Royaume-Uni qui le fait le premier lundi de mai (le 7 en 2018), de la Nouvelle-Zélande dont les autorités ont retenu le quatrième lundi d'octobre. Les Etats-Unis, comme le Canada, y consacrent le premier lundi de septembre.

Quant au Japon, l'Afghanistan, l'Iran et certains Etats indiens qui célèbrent certes la fête du travail le 1<sup>er</sup> mai, il faut noter qu'ils sont parmi les rares à ne pas en faire une journée chômée et payée. En Lituanie, le statut du jour de ces festivités

est débattu et ce jour chômé pourrait être remis en cause, tandis qu'en Birmanie, en Libye et en Syrie, aucune manifestation publique n'est organisée.

La fête du travail tire ses origines de l'appel à la grève lancé le 1er mai 1886 par les syndicats américains. L'origine de la fête remonte à 1886 - jour de renouvellement des contrats de travail - pour réclamer les huit heures de travail quotidien. Le même jour, plus de trois cent mille ouvriers avaient quitté leurs usines à travers le pays. Deux jours plus tard, soit le 3 mai, des incidents éclataient à Chicago, un des centres de la contestation, où plusieurs grévistes furent tués par la police. A la fin d'un mee-

ting le lendemain, une bombe éclata parmi les policiers. Les forces de l'ordre répliquèrent en tirant sur la foule. Sept policiers et plusieurs manifestants trouvèrent la mort lors de ces incidents.

En rapport avec cet accroissement, huit anarchistes furent condamnés pour attentat, dont quatre pendus. Ils seront réhabilités par la justice en 1893. Avant leur libération, notamment en 1889, le congrès constitutif de la Deuxième Internationale décida d'organiser à date fixe, à partir du 1er mai 1890, une manifestation internationale des travailleurs pour demander la journée de huit heures et honorer les morts de Chicago.

Nestor N'Gampoula

## ACTUALITÉ EN CENTRAFRIQUE

## PROCESSUS DE PAIX

## Les Russes entrent dans la danse des pourparlers avec les groupes armés

Alors qu'ils poursuivent l'entraînement des Forces armées centrafricaines (Faca) pour le maniement de leurs armes, des émissaires militaires russes ont entamé discrètement des entretiens avec l'aile dure de la Séléka sous contrôle de Nouredine Adam. C'est ce qu'a révélé le porte-parole du gouvernement, Ange Maxime Kazagui.

Depuis l'autorisation du Conseil de sécurité, les soldats russes font preuve de la sociologie militaire et refusent d'être considérés comme des forces d'occupation. Après des distributions des vivres à la population du Km5, c'est le tour des discussions avec les groupes armés à Kaga-Bandoro. L'implication des soldats russes intervient dans un contexte où l'Union africaine, dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, poursuit les discussions avec ces groupes armés en vue d'un dialogue avec les autorités du pays prévu probablement pour juillet.

Laéronef des émissaires russes a atterri sur l'aérodrome de Kaga-Bandoro à la surprise de la population

« Cet avion dont on parle est un avion russe dont la mission de l'équipage serait de prendre contact avec les responsables des groupes armés »

qui ne comprenait pas pourquoi les Blancs, membres de l'équipage, puissent entrer en discussions avec les leaders des groupes armés. La réaction de cette population était d'empêcher l'avion de décoller de là. Sur les réseaux sociaux, cette réaction a fait un buzz, beaucoup sont ceux qui voient la

main de la France jusqu'à ce que le porte-parole du gouvernement lève l'équivoque. « Cet avion dont on parle est un avion russe dont la mission de l'équipage serait de prendre contact avec les responsables des groupes armés », a-t-il dit, avant d'appeler la population au calme. La réaction du porte-parole cache mal la fermeté vis-à-vis des groupes armés. En langue nationale Sango, la précision de la déclaration gouvernementale est sans appel. « Dans la situation où nous nous trouvons, comme vous le savez, il y a parfois le dialogue avant le combat. C'est pourquoi, j'ai reçu de la hiérarchie l'information comme quoi ce sont les Russes qui sont partis discuter avec les groupes armés », a-t-il insisté.

Les Russes engagent des discussions avec les groupes armés peu après le regroupement des leaders de la Séléka à Kaga-Bandoro, puis à Ndélé mais aussi et surtout à un moment où le flux d'armes dans les zones sous contrôle des groupes armés s'intensifie.

Difficile de dire aujourd'hui si le Conseil national de la médiation y est impliqué. Ce même doute concerne aussi l'engagement du panel des experts de l'Union africaine dans ce nouveau dialogue engagé par les Russes. Toutefois, ces différentes structures ont appelé au dialogue dans la fermeté.

## INSÉCURITÉ DANS LE NORD DU PAYS

## Un braquage perpétré dans l'église catholique de Ndélé

Des personnes non identifiées ont emporté, dans la nuit du 29 au 30 avril, une importante somme d'argent selon des sources proches du clergé.

La paroisse Sainte Marie de Ndélé, sise dans le fief de la Séléka, a fait l'objet d'un braquage dans un contexte où cette localité sert de point de convergence pour les groupes armés hostiles au pouvoir de Bangui après l'opération Soukoula contre les groupes armés du Km5. Regroupement où, selon des informations concordantes, les combattants commencent à regagner les zones sous leur contrôle. Le père, curé de la paroisse Sainte Marie de Ndélé, Placide Ngounou, décrit les faits en ces termes : « C'était aux environs de 1h du matin que quatre personnes armées ont fait irruption dans la concession de l'église. Après avoir neutralisé le veilleur, ils nous ont pointés avec leurs armes en nous demandant de l'argent.

On était obligé de leur remettre le coffre-fort contenant l'argent réservé au pèlerinage prévu pour le 5 mai courant ainsi que l'argent du fonctionnement de l'école que nous gardons chez nous ».

Un autre prêtre nommé Rufin Maléporo a souligné qu'ils n'ont pas été agressés par ces malfrats. « Ils nous ont menacés au début avec les armes mais leur objectif était de nous extorquer de l'argent et c'est ce qu'ils ont fait. Mais nous n'avons pas été maltraités ni agressés », a-t-il ajouté.

Le braquage perpétré contre les religieux catholiques intervient quelques semaines seulement après l'assassinat de l'abbé Joseph Désiré Angbabata, curé de la paroisse de Séko, à 62 km de Bambari, au centre du pays, par des hommes armés.

## LOCALITÉ DE BRIA

## Le flux des armes menace la paix

L'information a été donnée au RJDH par des sources bien informées qui ont précisé que l'arsenal est venu du Soudan au profit des groupes armés proches du FPRC.

Les cargaisons d'armes convoyées par véhicule sont arrivées entre le 25 et le 26 avril dans la ville de Bria, alors que les leaders du FPRC et de l'UPC se regroupent à Ndélé, dans le Bamingui Bangoran. Ce flux d'armes vers cette localité contrôlée par les groupes armés de Bria intervient dans un contexte où les combattants armés ont restitué une partie de leurs armes au bénéfice du processus pré DDR lancé dans la ville. Elles vont servir aux anti-balaka qui multiplient la fabrication d'un matériel artisanal.

Joint par le RJDH, certains cadres du FPRC n'ont pas voulu

commenter le flux de ces armes. « Nous n'avons pas de réponse à donner à votre question, nos leaders sont à Ndélé quand ils seront de retour; à ce moment-là ils vous le diront », a dit un élément du FPRC dans la ville de Bria.

Cette situation est une menace pour la paix dans la région selon la société civile. « Le calme que vous observez ici est temporel et imprévisible. Il suffit d'un rien pour que cela bascule. Nous avons enregistré des incidents qui peuvent conduire à des affrontements. Les éléments du chef Dagboucha ont perpétré des violences sur un indivi-

du et c'est comme cela que commencent les violences ici. Mais Dieu merci, la situation s'est stabilisée », a expliqué au RJDH un membre de la société civile sous couvert d'anonymat.

Les affrontements armés entre les groupes actifs dans la région ont contraint plusieurs personnes à vivre sur le site des déplacés, dont 44 318 sur le site de Pk3, selon l'ONG Coopi, et plusieurs centaines dans certains sites des déplacés de Bria.

La Haute Kotto est une zone minière et les groupes armés qui ont l'emprise sur l'exploitation de ces mines ne favorisent pas le retour de l'autorité de l'Etat, malgré les sanctions du processus de Kimberley infligées aux diamants du nord-est considérés comme diamants du sang.

N.N.G. et le RDPH

## TERRORISME

## Le nord du Burkina Faso en passe d'échapper à l'Etat

La région est en proie à des attaques djihadistes récurrentes depuis trois ans, selon des analystes, qui signalent des assassinats ciblés se multipliant sur le terrain, la fermeture de plus de deux cents écoles et d'un tribunal pour « raison de sécurité ».

Face à la situation qui prévaut dans la région, Kouliga Nikiema, responsable d'un parti d'opposition, l'Union pour le progrès et le changement, a réagi. « Après la fermeture des mairies, c'est autour des palais de justice. Avons-nous perdu le nord et le Sahel de notre pays ? », s'est-il interrogé.

Des témoins affirment que quelque vingt mille élèves et huit cents enseignants sont actuellement privés d'écoles alors qu'à la mi-avril, un enseignant avait été kidnappé. Et c'est parce qu'il « parlait français aux élèves » que ce dernier a été enlevé, selon le groupe Etat islamique dans le grand Sahara qui avait revendiqué son enlèvement.

La semaine dernière, les autorités burkinabè ont décidé de fermer le tribunal de Djibo, chef-lieu de la province du Soum, frontalière du Mali, parce que le personnel craignait déjà des représailles djihadistes. « La population de Djibo peut voir dans cette fermeture un aban-

don de l'Etat central (...). Il est évident que la souveraineté nationale est profondément ébranlée par cette fermeture », a déclaré Kouliga Nikiema.

Depuis mars 2015, le Burkina Faso est confronté à des attaques djihadistes alors que le pays était épargné par les groupes armés actifs dans le Sahel. Ces attaques fréquentes et meurtrières visant la partie nord ont déjà fait cent trente-trois morts dans la région, selon un bilan officiel. Hormis cette zone, trois attaques avaient frappé Ouagadougou, la capitale du pays, en deux ans, dont la dernière date de mars. Des attaques qui ont fait au total près d'une soixantaine de morts.

« Que ce soit les enlèvements de fonctionnaires ou d'élus locaux, les assassinats ciblés, l'utilisation d'engins explosifs et les incursions de djihadistes dans les écoles, les marchés, tout porte à croire que la région du Sahel burkinabè est sérieusement menacée », a

estimé Karamoko Traoré, expert en sécurité. « Malgré de nombreux efforts, le manque d'effectifs et de moyens militaires conséquents entraîne un risque grandissant de perdre cette région ou de la voir devenir un no man's land », a-t-il relevé, ajoutant que « les forces de l'ordre paraissent impuissantes devant les combattants prêts à mourir ».

gnant la population de ces localités à s'enfuir », a-t-il noté.

Pour cet activiste, quatorze mille à quinze mille personnes ont déjà quitté le nord du Burkina Faso du fait des attaques terroristes, mais la Croix-Rouge estime qu'il y a plus de cinq mille déplacés. « Les villages se vident peu à peu et ceux qui y restent sont constamment menacés par les combattants d'Ansarul Islam,

en voie de perdre le contrôle du nord de leur pays, alors que l'année dernière, le ministre de la Défense, Jean Claude Bouda, avait promis que « le Burkina ne cédera pas un centimètre de son territoire. On va se défendre bec et ongles pour sauver notre pays », avait-il insisté, alors que l'armée loyaliste venait de reprendre l'ascendant sur les djihadistes, grâce aux opérations militaires conjointes menées avec le Mali et la force française Barkhane.

Pour tenter de rassurer la population, le gouvernement a promis, la semaine dernière, de « mobiliser plus de ressources pour renforcer la sécurité et permettre la réouverture progressive des écoles fermées dans la région ». Une annonce qui donne espoir aux déplacés impatients de regagner leurs localités et qui attendent que le gouvernement concrétise son programme d'urgence sur trois ans, doté de quatre cent quarante-cinq milliards de F CFA, lancé en 2017 pour améliorer la sécurité, l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau potable dans la région du Sahel.

Nestor N'Gampoula

« le Burkina ne cédera pas un centimètre de son territoire. On va se défendre bec et ongles pour sauver notre pays »,

#### Sept départements touchés par des attaques terroristes

De son côté, Souleymane Ouédraogo, un analyste politique, a déploré les incursions djihadistes dans le nord du pays. « Sept des neuf départements de la province du Soum ont déjà été touchés par des attaques terroristes, contrai-

qui font la navette entre le pays et le Mali », a-t-il indiqué.

Ce groupe islamiste, fondé par le Burkinabè Malam Dicko, a revendiqué plusieurs attaques, dont celle qui avait tué douze soldats en décembre 2016, conduisant les Etats-Unis à placer ce groupe sur sa liste noire « terroriste », depuis fin février. Les autorités burkinabè sont



## CAMPAGNE DE RAPPEL

### Véhicules de marque TOYOTA

### AIRBAGS FRONTAUX



Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gammes précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

#### Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso  
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39  
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

MUSIQUE

# Rose Laurens s'en est allée

La chanteuse française, amie de l'Afrique, qui s'illustra avec le morceau « Africa », tube des années 1980, est décédée à 65 ans dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, des suites d'une longue maladie, a indiqué son compagnon Christian Soulié à l'Agence France presse (AFP).

En ces termes, Christian Soulié a écrit : « Elle vous a fait danser par millions en créant « Africa » et en chantant « Quand tu pars », et des dizaines d'autres titres. La flamme de Rose Laurens vient de s'éteindre à la suite d'une longue maladie à laquelle elle résistait encore sur la scène du Cabaret Sauvage en 2016 ».

Après la parution de plusieurs singles dans les années 1970, Rose Laurens, de son vrai nom Rose Podwojny, décroche un rôle dans la comédie musicale « Les Misérables », en 1980.

Elle sort son premier album en 1982, « Dérisonnable », écrit par le compositeur Jean-Pierre Goussaud qui a notamment collaboré avec Dalida et Céline Dion. C'est sur cet album que figure le titre « Africa » qui s'est écoulé à plus d'un million d'exemplaires.

Ce tube a été remis au goût du jour, il y a quelques semaines, par le chanteur Julien Doré qui en a fait une reprise en duo avec Dick Rivers.

Au total, Rose Laurens a sorti une petite dizaine d'albums et a notamment collaboré avec Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, Yves Duteil et plus récemment Pierre Palmade, avec lequel elle a écrit son dernier album, « ADN ». Elle s'est produite, en 2016, sur la scène parisienne du Cabaret Sauvage.



Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

Elle a joué en 2001 dans « L'ombre d'un géant », comédie musicale de François Valéry. Pour la diaspora africaine des années 1980 en France, les paroles de la chanson « Africa » résonnent et rythment encore et encore les souvenirs :

*Je suis amoureuse d'une terre sauvage  
Un sorcier vaudou m'a peint le visage  
Son gri-gri me suit au son des tam-tams  
Parfum de magie sur ma peau blanche de femme  
Refrain  
Africa  
J'ai envie de danser comme toi  
De m'offrir à ta loi  
Africa  
De bouger à me faire mal de toi  
Et d'obéir à ta voix  
Africa*

OSTA WALK CITY

# Environ six cents marcheurs rivalisent à Brazzaville



Les marcheurs sur le point de départ photo Adiac

Koukaba Vuidibio est arrivé en tête de peloton sur le trajet de 11 km de la marche sportive populaire internationale organisée dans la capitale congolaise, le 29 avril, par l'Organisation du sport africain travailliste et amateur (Osta).

Travailleurs des secteurs public et privé, les clubs de marcheurs et tant d'autres amateurs de la marche sportive ont pris part à la deuxième édition de Osta Walk city, à Brazzaville. Les localités de Dolisie ( Niari) et de Ouesso ( Sangha) n'ont pas été en marge. « Marchons et préservons notre environnement » a été le thème de ce rendez-vous sportif dont l'objectif premier n'était pas de déterminer les plus méritants mais de mobiliser un grand nombre de personnes autour de

la marche sportive pour des raisons de santé et de cohésion, entre autres. « Pratiquer régulièrement les activités physiques et sportives tout au long de la vie pour faire reculer la sédentarité et éviter à tous, les conséquences néfastes des maladies dégénératives, plus particulièrement cardiovasculaires, est un défi qui doit nous mobiliser tous et partout sur le continent », a indiqué le président de l'Osta, le Dr Evele Malik Atour, en soulignant que c'est la frange la plus active

de la population africaine qui est concernée par les changements de modes et d'habitudes liés à la vie moderne avec toutes les conséquences sur la santé.

Le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, Jacques Gambou, a félicité l'ensemble des marcheurs pour une participation massive malgré la fine pluie qui s'est abattue sur Brazzaville le jour de la compétition. Par ailleurs, le président de la Fédération congolaise du Sport de travail, Robert Massamba Débat, a indiqué que le Congo sera toujours disposé à accueillir les compétitions continentales de la discipline.

Rominique Makaya

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

Musée du Bassin du Congo

**Le Musée Galerie du Bassin du Congo**  
Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)**  
dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition  
vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

**Spéciale hommage à Tatiana TSOLO**

ARTS EXPRESS

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

## ARRÊT SUR IMAGE

Une forte délégation marocaine conduite par Youssef Siaoui (directeur adjoint Afrique) et le consul honoraire de la République du Congo à la région Casablanca-state, Naoual Atlas, a visité le 1er mai le Musée galerie du Bassin du Congo.

En effet, Youssef Siaoui a mentionné dans le livre d'or ce qui suit : « Au nom de la délégation marocaine ayant visité Brazzaville, je tiens à exprimer la joie qui nous envahit dans cet espace d'art et culture, qui symbolise la richesse et la diversité de notre continent africain. Vive la coopération maroco-congolaise! »

## SALON DU LIVRE DE GENÈVE

Une réussite pour la 32<sup>e</sup> édition

La manifestation a fermé ses portes le 29 avril, après cinq jours d'échanges et de rencontres entre quelque mille auteurs suisses et internationaux. La première tendance annonce un bilan de fréquentation de quatre-vingt-sept mille visiteurs.

La 32<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Genève, ouvert sur le monde avec des visiteurs venus de tous les horizons, a été une belle réussite, à en croire les organisateurs. Les auteurs annoncés ont tous assuré leur présence. De Ken Bugul, Théo Ananissoh, Paulin Assém, Aminata Sow Fall, Florent Couao-Zotti, Adèle Caby-Livannah, Sami Tchak, Shulem Deen et Helene Cooper, les stars Marc Levy, Agnès Martin-Lugand, Douglas Kennedy, Frédéric Beigbeder ou Claudie Gally ont réuni leurs fans. Pour Joël Dicker, une impressionnante foule a longuement patienté pour le rencontrer, dimanche après-midi. Du côté de l'Afrique, les premières Assises du livre en Afrique ont été tenues. Notre compatriote Wilfried N'Sondé a reçu le Prix Kourouma.

Durant trois jours, en marge du salon, les quatrième Assises de l'édition ont réuni les professionnels du monde du livre suisses et internationaux autour d'échanges, de tables rondes, de face-à-face et d'ateliers. Dès la première journée, le 25 avril, en présence de la présidente du Salon, Isabelle Falconnier, du mi-

nistre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire, Maurice Kouakou Bandaman, de la fondatrice du Pavillon Lettres d'Afrique, Aminata Diop Johnson, et de la présidente de l'Alliance des éditeurs de l'Afrique centrale, Sylvie Tsame, les Assises du livre en Afrique ont échangé autour du thème « L'édition en Afrique en 2018 : évolutions, défis et perspectives ».

Le lendemain, elles ont traité la thématique « Naître, durer et grandir dans les univers du livre - Concentration, mutualisation des ressources et partage des savoirs ». Le 27 avril, trois grandes rencontres ont rythmé la journée : une rencontre inédite entre libraires de France et éditeurs suisses romands, une session avec les professionnels du livre et de l'édition en Afrique et un rendez-vous entre des traducteurs germanophones de Suisse ainsi que d'Allemagne et des éditeurs québécois.

Le Prix du public du Salon du livre de Genève a été remis à Gaëlle Josse pour son roman Une longue impatience (Noir sur Blanc) et le Prix Ahmadou-Kourouma à Wilfried N'Sondé pour



Boniface Mongo Mboussa, au centre, lors d'une des tables rondes du Salon africain (Adiac)

Un océan, deux mers, trois continents (Actes Sud).

Des littératures d'ici et d'ailleurs, des rencontres multiculturelles avec de nombreux échanges en langue anglaise, des générations se mêlant sur les scènes réunies par une même belle curiosité, des visiteurs solos, des familles, des groupes d'amis ou de scolaires séduits par près de trois mille animations et activités : le Salon du livre a su rassembler, une fois de plus, un public de passionnés autour des livres, de l'art et de la culture dans un esprit convivial.

Dans le chapitre « avancées so-

ciales », à partir de cette édition, toutes les prestations des auteurs invités sur une des scènes du Salon du livre portées par la Fondation pour l'Écrit seront rémunérées. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas étaient d'ores et déjà pris en charge. Avec ce pas supplémentaire, les organisateurs reconnaissent que le temps passé par les auteurs, dans le cadre du salon, pour des tables rondes ou lors de débats, est un investissement en temps et non une démarche promotionnelle, qui se doit d'être rémunérée.

Du côté du Salon africain, avec

Pascal Kramer et Boniface Mongo Mboussa aux commandes, c'était la consécration de quinze ans de l'espace. Pour célébrer cet événement, Couleur Café, première vitrine romande des cultures africaines, a marqué le coup en organisant le dimanche, en fin de journée, un défilé de mode 100% wax et un concert du groupe de musique afro-suisse les SugaZz.

Prochain rendez-vous en 2019, du 1er au 5 mai, pour le 33<sup>e</sup> Salon du livre de Genève, toujours à Palexpo.

## Des livres récoltés pour le Sénégal

Pour la deuxième année consécutive, le pays recevra des ouvrages collectés en marge de la trente-deuxième édition de la manifestation par les librairies Payot, dans le cadre de l'opération « Partager Lire ».

Imaginé par la librairie Payot, Philippe Ciamporcerro, son directeur commercial, explique que l'opération solidaire « Partager Lire » consiste à récolter des ouvrages qui seront envoyés par la suite dans un pays partenaire. Le point d'orgue se déroule durant le Salon du livre de Genève. Après six années de collaboration avec la Tunisie, c'est au tour du Sénégal de recueillir, depuis 2017, cent mille ouvrages, « une moisson encore plus importante », a confié le directeur commercial.

« Partager lire » se déroule en deux temps. Durant une première phase, les librairies Payot récupèrent directement dans les établisse-



ments les livres apportés par le public. Entre le 13 et le 24 avril, les lecteurs sont invités à déposer leurs ouvrages auprès du réseau de librairies Payot auquel s'ajoutent quatre-vingt-sept points de récoltes en Suisse romande. Une fois rassemblés, les livres sont classés en genre par les libraires, suivant des critères thématiques. Les boutiques Nature et découverte sont aussi associées à la collecte. C'est au cours du Salon que prend place la dernière étape : un espace est monté par Palexpo, l'organisateur, qui reçoit régulièrement les vi-

siteurs, les bras ployant sous la charge des sacs d'ouvrages à donner. « Tout n'est pas conservé : les livres en mauvais état sont immédiatement mis de côté ; nous ne saurions avoir vocation à donner des livres abîmés. De même que les œuvres à caractère religieux, érotique ou de nature à choquer sont triées et récupérées par un partenaire qui va se charger de leur recyclage », a poursuivi Philippe Ciamporcerro.

Pour cette année, Amadou Ndiaye, responsable division culture lecture publique du

ministère de tutelle, s'est rendu à Genève. Entre membres de l'équipe de collecte à Palexpo, il a indiqué que son pays mène une véritable politique du « partage du livre » pour permettre aux apprenants ou aux citoyens tout court, « un accès gratuit à la lecture pour tous dans les réseaux publics ».

Heureux de participer au partenariat entre la coalition de la librairie Payot / Nature & Découvertes Suisse et Coop, l'association des Sénégalais de Genève et son ministère, Amadou Ndiaye a détaillé le processus de la collecte dans

le cadre de la solidarité entre pays francophones. « Ces livres sont destinés aux bibliothèques de lecture publique dont les budgets sont réduits ou inexistantes », a-t-il signifié. Et de poursuivre, « en collaboration avec les associations et l'Etat, ils permettent d'atteindre nos concitoyens hors de Dakar, très souvent dans les zones enclavées par l'école de proximité ». Car, a-t-il estimé, « tout apprentissage doit s'endosser sur un livre » ; le livre qui doit redevenir l'outil au cœur de tout enseignement de connaissances au Sénégal.

Le Sénégal renouvellera cette opération en 2019 pour renforcer son dispositif d'outils à l'apprentissage de la lecture et au travail lié à une meilleure connaissance de la culture. A qui le tour de la récolte solidaire de livres en 2020 ?

Marie-Alfred Ngoma, envoyé spécial à Genève

## INFRASTRUCTURES

# Denis Sassou N'Guesso et Mohammed VI lancent les travaux d'aménagement du port de Yoro

Les deux chefs d'Etat ont officiellement donné le coup d'envoi, le 30 avril, du chantier de construction d'un point de débarquement aménagé des pêcheurs, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangä.

Estimé à trente millions de dirhams, soit environ deux milliards francs CFA, le projet est entièrement financé par le royaume chérifien à travers son agence de coopération internationale. L'ouvrage, d'une superficie d'un hectare sept cents mètres, comporte des zones d'activités, de commercialisation et de transformation des produits de la pêche, des locaux administratifs et sociaux.

La future zone d'activités comprendra plus de cent cinquante magasins des pêcheurs, un local des équipements de pêche et deux ateliers de mécanique et de réparation de pirogues. Quant au point de commercialisation, il y sera construit: une halle aux poissons; une chambre froide; une fabrique de glace; un marché de vente au détail, des espaces socio-collectifs, etc. Les travaux sont censés durer vingt-quatre mois.

Projet à caractère socio-économique, il devra participer, à



Lancement du chantier (DR)

terme, au redressement du secteur de la pêche artisanale au Congo, à travers l'organisation et l'encadrement de la profession, la valorisation et l'amélioration de la qualité du produit, y compris la promotion des conditions de vie et de travail des pêcheurs locaux.

Il est destiné à quelque cinq cents marins pêcheurs, six cents mareyeuses-grossistes et trois mille mareyeuses détaillantes. Avec l'aménagement d'une flotte de pêche, deux cents pirogues sédentaires et trois cents joueurs de pêche pourront également accé-

der au port de Yoro.

Signalons que le port de Yoro est l'un des principaux points d'entrée des denrées alimentaires de Brazzaville, surtout des produits de pêche. L'endroit tire son nom de Yéro Thiam, un pêcheur sénégalais propriétaire du site dans

les années 1950. Mais ces dernières années, ce port historique a quelque peu été abandonné. Sa réhabilitation par l'agence marocaine va, sans doute, renforcer les liens d'amitié et la coopération maroco-congolaise.

Fiacre Kombo

## ENTREPRENEURIAT

## Cinquante filles-mères formées au métier de mode-décoration

Les bénéficiaires du programme « Butterfly métier », issues de différentes couches sociales, ont été initiées, pendant une semaine, à la confection des accessoires et à la décoration intérieure. Elles ont reçu leur certificat de fin de stage, le 28 avril, à Brazzaville.

L'initiative vient de l'ONG Butterfly en partenariat avec la maison Ornella Roberts, une styliste congolaise installée au Ghana. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un programme dénommé « Butterfly métier » visant à former des jeunes filles et femmes capables de produire et de s'autonomiser, a indiqué le président de l'ONG, Ronnie Nsaffon Batchi. « Cet atelier créatif mode et déco a pour vocation de promouvoir la culture congolaise et africaine, et d'encourager l'esprit entrepreneurial auprès des filles et femmes. Nous n'espérons pas seulement former mais aussi les accompagner dans l'exposition de leurs créations et surtout les aider à pouvoir s'autonomiser », a indiqué le jeune leader.

Cette initiative est à sa deu-

xième édition, après celle de l'année dernière au cours de laquelle les organisateurs ont pu former vingt-cinq jeunes filles sur la couture, la mode et

accessoires. A ce jour, plus de soixante-quinze personnes ont déjà été initiées à ce métier. La particularité de cette année, a confié Ronnie Nsaffon Batchi,

est que le module de décoration intérieure et des rideaux s'est ajouté à la formation.

Lors de la première édition, il n'y avait que la partie accessoire-mode, c'est-à-dire la confection des bijoux en pagne, des colliers en perle, des chaussures en pagne. L'atelier relatif à la décoration intérieure porte sur la conception des pouffes et des rideaux. L'exposition de quelques articles en pagne, dont des colliers, des sandales, des sacs à main..., a permis de mesurer le talent de ces jeunes futures entrepreneures. Ce genre d'activité mérite d'être accompagné et soutenu, afin de pouvoir permettre aux jeunes filles de se prendre en charge. L'ONG Butterfly a été lancée par Ronnie Nsaffon Batchi après avoir participé au programme Yali du président Obama. En dehors du soutien de l'ambassade des Etats-Unis, cette ONG ne bénéficie pas de l'apport conséquent d'autres partenaires.



Quelques articles exposés (Adiac)

Fiacre Kombo

FÊTE DU 1<sup>er</sup> MAI

## Les travailleurs invités à demeurer en ordre de bataille contre la crise économique

Dans une déclaration rendue publique le 1<sup>er</sup> mai au Palais des congrès de Brazzaville, le vice-Premier ministre en charge des questions du travail, Firmin Ayessa, a, entre autres, rappelé les valeurs du travail et les avancées enregistrées ces dernières années.

Le monde entier a célébré, le 1er mai, la Journée internationale des travailleurs. Au Congo, l'événement est fêté dans un contexte économique marqué par la crise et des tensions sociales dans plusieurs administrations publiques. Appréciant à sa juste valeur la contribution des partenaires sociaux à l'entreprise de restauration des équilibres socioéconomiques du pays, le gouvernement a salué leur capacité de compréhension qui n'a d'égal que leur sens élevé de patriotisme. Surtout en cette période difficile que traverse le Congo. C'est ainsi qu'il a exhorté les travailleurs à demeurer en ordre de bataille contre un ennemi commun : la crise économique.

« Le gouvernement vous exhorte, vivement, à garder ce cap d'esprit de responsabilité. De même, déterminé



à trouver des solutions idoines aux attentes légitimes du peuple, le gouvernement lance un appel aux travailleurs afin qu'ils aient toujours pour fidèles alliés : le culte de travail, la discipline professionnelle ; la quête de l'excellence, le sens du service et de l'intérêt général, le devoir de solidarité patriotique ; la rupture définitive d'avec les comportements déviants et pervers en milieu du travail, notamment la paresse et l'indiscipline », a invité le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale.

Le vice-Premier ministre entouré de son directeur de cabinet et des représentants des syndicats/Adiac au cœur du dispositif de prévention et de règlement des conflits de travail dans les administrations, les établissements publics et les entreprises », a le vice-Premier ministre, précisant que la sauvegarde de l'outil de travail devrait être une préoccupation communément partagée. Il a, par ailleurs, rappelé qu'au Congo le travail et les travailleurs n'ont connu de significatives avancées et ne se sont particulièrement émancipés que lorsque les pouvoirs publics et les syndicats se sont mis ensemble pour réfléchir et agir dans le bon sens de l'histoire. « Que de luttés

ménées, que d'obstacles surmontés pour que les travailleurs congolais acquièrent la dignité de leurs droits devenus désormais inaliénables ! », s'est-il exclamé.

En effet, parmi de nombreux droits conquis et acquis par les travailleurs congolais, il a cité la non-discrimination salariale entre les travailleurs qu'ils soient hommes ou femmes. « Le droit étant qu'à travail égal, salaire égal. Chers amis, croyez-moi, il n'en est pas ainsi sous tous les cieux et dans tous les pays. Nous voici aujourd'hui encore et toujours ensemble. Le souhait ardent du gouvernement est que nous le demeurions, surtout lorsque la réflexion et l'action sociale nous le commandent. Je vous invite à ne jamais baisser garde contre les antivaleurs en milieu professionnel », a conclu Firmin Ayessa dans une salle bien remplie.

Notons qu'avant de rendre publique la déclaration du gouvernement, Firmin Ayessa a réceptionné les messages des trois centrales syndicales les plus représentatives (CSTC, CSC et Cosylac), délivrés à l'occasion de cette journée.

Parfait Wilfried Douniama

## La CSC réaffirme son combat pour la défense des intérêts des travailleurs

La plate-forme syndicale a réitéré son engagement dans une déclaration publiée le 30 avril, à Brazzaville, par son secrétaire général, Daniel Mongo.

La Journée internationale des travailleurs, a expliqué Daniel Mongo dans sa déclaration préluce à la commémoration de l'événement, ne se limite pas qu'à la jouissance. Elle est plutôt, a-t-il indiqué, celle de l'action et de la lutte dans l'esprit, pour la résolution des problèmes sociaux.

Aussi la Confédération syndicale congolaise (CSC) revendique-t-elle la publication du nouveau code du travail et du nouveau statut général de la Fonction publique, l'harmonisation des montants des allocations familiales entre les enfants des travailleurs régis par le code du travail et ceux des agents de l'Etat.

La réduction du poids fiscal sur les salaires qui menace le pouvoir d'achat des travailleurs et des fonctionnaires, le paiement des restes des droits des ex-travailleurs de l'Office national des postes et télécommunications et bien d'autres font également partie des préoccupations de la centrale syndicale.

La CSC demande, en outre, au gouvernement de prendre les dispositions dans le traitement des dossiers des retraités. « Leur situation devient une question de santé publique au regard des décès massifs dans le monde des retraités », a-t-il déploré.

Outre ces revendications, la centrale sollicite la création des conditions de développement inclusif et de bonne gouvernance, la prise des mesures nécessaires pour la réduction effective du train de vie des institutions de la République et de leurs animateurs, l'emploi des cadres compétents pour l'amélioration de la qualité des services, le renforcement des contrôles dans les lieux de travail, des émulations en vue de susciter la compétitivité et la productivité.

Aux entreprises régies par le code du travail, la CSC les appelle à honorer leurs engagements vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale afin de pérenniser le paiement des pensions à la date échue. Les chefs d'entreprise doivent aussi respecter les droits des travailleurs et des syndicats au sein de leurs entités professionnelles. En ce qui concerne les engagements, la CSC entend défendre les acquis sociaux des travailleurs, notamment l'intégrité des salaires et autres acquis comme la valeur du point d'indice des fonctionnaires. Elle s'impliquera également dans le recrutement du personnel enseignant.

La centrale syndicale a, par ailleurs, déploré les sanctions arbitraires des délégués du personnel et responsables syndicaux dans les entreprises ainsi que l'exclusion des partenaires sociaux dans la recherche des solutions concertées à la crise économique et financière du pays.

Notons qu'après la lecture de cette déclaration, les membres de la CSC ont été édifiés sur les résultats du dialogue social national organisé le 17 avril, à Brazzaville. Le compte rendu de ses assises a été fait par le deuxième secrétaire, Gilbert Sédar Andzouana.

Lydie Gisèle Oko

## La CSTC interpelle l'Etat sur la grille des salaires de la Fonction publique

La centrale syndicale que préside Bellard Elault Bello a demandé, le 1er mai à Brazzaville, la publication du texte portant relèvement du salaire minimum à 80 600 F CFA ; de relancer le Comité national du dialogue social et de reconsidérer les points soumis à leur charge.

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a invité l'Etat à trouver une solution au dysfonctionnement de la grille actuelle des salaires ; à publier aussi bien le texte portant relèvement du salaire minimum de la Fonction publique à 80 600 francs CFA que les statuts particuliers des personnels de l'enseignement et à payer les rappels des soldes d'activités et des indemnités de fin de carrière des enseignants.

La CSTC voudrait également que soit diligenté le traitement des dossiers des retraités afin d'aboutir au paiement de leurs pensions. Elle réclame aussi la tenue régulière des commissions administratives paritaires, en application de la loi n°021-89 du 14 novembre 1989.

S'agissant des allocations familiales, l'organisation syndicale réclame l'harmonisation du paiement des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires et ceux de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Pour améliorer le climat social, la CSTC souhaite que l'Etat revoie la situation des personnels d'Eclair, de la Société des transports publics urbains, de la Société des

pavés du Congo, d'Air Congo ainsi que les réformes envisagées à la Société nationale d'électricité, la Société nationale de distribution d'eau et à Congo-Télécom. Les droits sociaux des entreprises liquidées et celles en cours de liquidation font également partie des préoccupations de la centrale syndicale.

« La CSTC accompagnera le gouvernement dans les réformes des sociétés dites de souveraineté nationale, pourvu que lesdites réformes ne débouchent pas sur la perte massive d'emplois », a déclaré Bellard Elault Bello.

En ce qui concerne la protection du climat social, l'organisation syndicale a plaidé aussi pour la situation des établissements publics à budget de transfert, la dette intérieure commerciale ainsi que de la prise en charge des sinistrés de 1997 et 2012.

Dans le secteur pétrolier, la CSTC déplore « la réalisation au très bas de l'échelle des recommandations consécutives aux conclusions du 23 août 2017 ». Il s'agit notamment des cotisations sociales des sociétés de la sous-traitance et de prestation de services. Pour la main d'œuvre étrangère, la CSTC demande que soient appliquées les dispositions combinées des articles 27 et 28 de la loi n°022/88 du 17 septembre 1988 qui exigent un contrat de travail signé au préalable avant l'entrée d'un étranger au Congo.

L'organe syndical a durci le ton sur les licenciements massifs qui ont été suivis de recrutements des étrangers. Il demande à l'administration publique d'appliquer les

dispositions de la loi n°022/88. En rapport avec l'application de la convention collective du secteur des services pétroliers par les sociétés ayant des activités dans le secteur pétrolier et para pétrolier, il estime que « l'appartenance à une convention collective du travail est fonction de l'objet social et de l'activité principale de l'entreprise, de même, le basculement d'une convention de travail à une autre devrait être examiné cas par cas par l'administration du travail ».

Selon la CSTC, les sociétés ont l'obligation de s'affilier, de déclarer leurs travailleurs et de reverser les cotisations sociales à la CNSS. « La CSTC recommande à l'administration publique d'effectuer des contrôles réguliers de ces entreprises et, en cas de défaillance de celles-ci, la responsabilité des sociétés donneuses d'ordre sera engagée dans le règlement des sommes dues au titre des cotisations sociales », a indiqué Bellard Elault Bello.

Pour les sociétés en autorisation temporaire d'exercice, la CSTC exige la mise en place d'une commission de l'administration publique pour procéder aux enquêtes et clarifier leur situation.

Rappelons que le Comité national du dialogue social, à peine institutionnalisé, est un cadre de concertation entre l'Etat, les syndicats et les entreprises. Par ailleurs, afin de jouer leur partition aux festivités du 1er mai, une dizaine d'organisations ont défilé, pendant une trentaine de minutes, à la place de la gare à Brazzaville.

Fortuné Ibara

## Les enseignants demandent au gouvernement de respecter ses engagements

Le panel des syndicalistes des ministères des Enseignements (METPFQE-MEPSA) estime que pour maintenir le climat de paix dans le pays et garantir une bonne fin de l'année scolaire, l'exécutif a intérêt à « concrétiser », dans les brefs délais, les promesses qu'il a faites lors des assises du Comité national du dialogue social, le 17 avril dernier.

Réunis le 1er mai, à l'occasion de la fête internationale du travail, sous l'égide de leur coordonnateur, Daniel Ngami, les syndicalistes du Mouvement général des ensei-

gnants du Congo et ceux du Syndicat des enseignants ex-bénévoles n'entendent pas fléchir. En toute fermeté, ils ont invité le gouvernement à traduire dans les faits les six recommandations adoptées lors de la dernière session du Comité national du dialogue social.

Ces recommandations portent, entre autres, sur la suspension des circulaires conjointes des ministres chargés de la Fonction publique et des Finances au sujet des révisions des situations administratives des agents de l'Etat ; la nécessité du recrutement à la Fonction publique dans les secteurs sociaux ; l'actualisation et la relance du statut particulier des ensei-

gnants dans le circuit d'approbation.

Le panel des syndicalistes exige aussi le traitement rapide des dossiers des enseignants nouvellement intégrés dans la Fonction publique, suspendu suite à la non-conformité de leurs premiers textes d'intégration.

Les professionnels de l'enseignement réclament également, à cor et à cri, l'harmonisation de leurs textes d'intégration dans la Fonction publique, parmi lesquels ceux des retardataires ainsi que le traitement, dans les délais raisonnables, des rappels de solde d'activités et des émoluments dus aux enseignants, dès que la situation économique s'améliorera.

Firmin Oyé

# Les travaux de construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire commencent en janvier 2019



**Le lancement officiel des enquêtes parcellaires de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire a eu lieu le 27 avril à Pointe-Noire en présence des membres du gouvernement : Gilbert Mokoki, ministre des Zones économiques spéciales, Ange Aimé Wilfrid Bininga, ministre de la justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, des autorités locales, des familles terriennes et des invités.**

La création des zones économiques spéciales au Congo obéit à la politique gouvernementale de diversifier de l'économie nationale mais aussi de réduire la pauvreté et d'améliorer le cadre de vie des populations.

Les objectifs visés par ce projet sont entre autres : attirer les investissements directs étrangers, favoriser l'installation des industries privées de transformation de ressources naturelles que regorge notre pays, assurer le transfert de technologies appropriées, créer les emplois.

Ainsi, ont été retenus dans le pays

signé un accord en juin 2016 et en décembre 2016 le parlement congolais a voté la loi qui crée cette Zone économique spéciale. La promulgation de la loi est imminente.

Selon Gilbert Mokoki, ministre des Zones économiques spéciales, au terme de cette loi, cinq secteurs de croissance ont été adoptés : la transformation industrielle des ressources locales, le développement de la logistique en s'appuyant sur le port existant et le port minéralier en création, le libre échange à la création des zones franches, la construction d'une

PIB attendu est de 4 milliards de dollars US, ce qui va générer 4 000 emplois. Dans la 2e phase qui s'étendra sur 8 à 10 ans, le PIB attendu est de 15 milliards de dollars US. Les emplois attendus sont de 15 000 emplois. La 3e phase qui s'étendra sur 25 ans, le PIB attendu est de 78 milliards de dollars US. À terme 54 000 emplois directs seront créés et près de 30 000 emplois indirects de services. L'Etat congolais doit récolter environ 870 millions de dollars US en ce qui concerne les taxes. La balance import-export sera excédentaire de 3,7 milliards de dollars US. La mise en œuvre de la ZES est une aubaine pour tous a-t-il poursuivi. « Toute personne aimant son pays ne peut que s'approprier une telle entreprise salubre pour tous. C'est pourquoi, le lancement de l'enquête par-

quête parcellaire qui va se déployer sur le terrain ».

Pour le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga, « Il s'agit maintenant pour le gouvernement de passer à l'action. Pour qu'on y arrive, il faut qu'on procède à l'expropriation. Celle-ci doit être juste puis l'indemnisation doit avoir été préalable. Pour que l'expropriation soit juste, il faut procéder à l'enquête qui va déterminer les vrais propriétaires de terrains. Car tout le monde le sait le contentieux de terrains vient du fait que l'on produit soit des faux papiers, soit on vend des terrains qui ne nous appartiennent pas, soit on fait des témoignages quand bien même on sait que la chose appartient à autrui. C'est pourquoi, dans la commission, il y a le procureur général près la cour d'appel de Pointe-Noire et le procureur de la ville de Pointe-Noire qui ont été instruits par nous pour que tout phénomène illégal ne reste pas impuni. La rigueur de la justice va s'abattre sur quiconque produira un faux document pour se prévaloir de la qualité de propriétaire d'un terrain qui ne lui appartient pas dans la ZES. Quiconque va s'associer à un faux propriétaire pour apporter un faux témoignage pour distraire la commission se verra être appliqué la rigueur de la loi ».

Après avoir rendu public cité les textes en vigueur en lien avec le projet à savoir l'arrêté pris en date du 25 novembre 2016 déclarant d'utilité publique ce projet et la note de service mettant en place la commission d'enquête parcellaire, le ministre Pierre Mabiala a dit maintenant il faut passer aux opérations cadastrales d'enquête parcellaire avant de donner des directives pratiques à la commission pour l'éviter de s'enliser dans les questions de règlements de propriétés ou procédures de recherches de solutions aux litiges fonciers. Après le lancement officiel, les membres du gouvernement, les autorités locales et les parties prenantes au projet sont allés sur le lieu où sera érigé la ZES où des cas d'incivisme ont été malheureusement constatés avec certains occupants qui continuent les travaux de construction non obstat l'interdiction faite d'entreprendre toute action dans la dite.



quatre pôles pouvant abriter les dites zones. Au nord du pays, au bord de l'Alima seront créées la Zone économique spéciale d'Ouessou, la zone économique d'Oyo-Ollombo, au bord du fleuve Congo, la Zone économique de Brazzaville et au bord de l'océan atlantique, la Zone économique de Pointe-Noire.

La Zone économique spéciale de Pointe-Noire ayant été choisie comme la première à être installée. La ZES de Pointe-Noire est le fruit du partenariat Congo-Chine. Pour ce faire, le président de la République du Congo et son homologue chinois ont

citée résidentielle, la fourniture des services publics de qualité en eau, en électricité et en assainissement et d'ajouter « La construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire débutera en janvier 2019. Mais avant, la partie congolaise qui est en partenariat avec partie chinoise se doit de rendre disponible un espace de 716 hectares avant août 2018. La responsabilité de chacun est sollicitée pour la réussite de cette opération ».

Enumérant les avantages du projet, le ministre Gilbert Mokoki a ajouté « Dans la première phase de construction de la ZES qui durera 4 à 5 ans, le

cellaire auquel nous procédons aujourd'hui est destiné à déterminer sur le terrain de façon contradictoire les parcelles à exproprier, à en rechercher les propriétaires et évaluer les éléments de mise en valeur. Un travail préliminaire a du reste été déjà fait. Cette activité va nous permettre donc de connaître les coûts de chaque parcelle, de procéder à sa juste indemnisation. Il va de soit que l'expropriation programmée ne concerne que les propriétaires de droit foncier installés dans la zone avant de solliciter le soutien par tous de la commission d'en-

## HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

## La grève se poursuit

L'arrêt de travail entamé depuis le 5 mars continue car certaines revendications des agents n'ont pas de suite favorable. Toutefois, les regards sont actuellement focalisés sur la session du comité de direction qui va se tenir le 3 mai.

Le personnel de l'hôpital de Loandjili persiste à poursuivre sa grève en raison de la non-approbation du protocole d'accord administration-syndicats, du 20 mars 2018, portant relèvement de la valeur du point d'indice (qui est actuellement à 250) à 300 des agents contractuels par le comité de direction et le ministère de la Santé et de la population.

Ce protocole ainsi que le paiement par l'État du deuxième mois de salaire (octobre 2017) ont fait l'objet de la mission effectuée par la direction générale de cet hôpital, du 11 au 18 avril à Brazzaville, et dont



la restitution a été faite lors de l'assemblée générale tenue le 23 avril. Constatant la non-approbation de ce protocole d'accord, au cours des assises, les travailleurs de cette structure

ont décidé de ne pas lever la grève. « Les travailleurs de l'hôpital de Loandjili, imbus de prudence et au regard des différents documents signés et non appliqués (notamment

les protocoles d'accords du 22 juin 2015, du 1er août 2017, du 1er septembre 2017 et du 20 mars 2018 ainsi que le compte rendu de la réunion de sortie de crise à l'hôpital général de

Loandjili du 28 mars 2018 ) conditionnent toute reprise de travail par la délibération d'approbation du point d'indice à 300 de manière échelonnée ainsi qu'il suit : janvier 2018 : indice 275 avec avancements ; janvier 2019 : indice 300», peut-on lire dans la déclaration de l'intersyndicale de l'hôpital consécutive à cette assemblée. Par ailleurs, les travailleurs de l'hôpital général de Loandjili ont félicité les efforts de l'État sur le paiement du 2e mois de salaire (octobre 2017) de la promesse faite au sujet du troisième mois de salaire (novembre 2017). Rappelant qu'outre l'augmentation du point d'indice et les avancements, les agents de l'hôpital de Loandjili revendiquaient aussi le paiement de sept mois d'arriérés de salaires dont deux ont déjà été payés.

Lucie Prisca  
Condhet N'Zinga

## JCI CONGO

## Les membres font le bilan de leur action à mi-parcours

Le deuxième conseil national de la Jeune chambre internationale (JCI) a eu lieu à Pointe-Noire grâce à l'assemblée générale qui a réuni, le 28 avril, les membres de cette organisation internationale.



Les membres de la JCI / Crédit photo Adiac

Dirigés par Wicksteed Hermann Ngankou, président national de la JCI, les travaux de l'assemblée générale ont permis d'édifier les membres sur le fonctionnement de leur organisation à mi-parcours. Au cours de celle-ci, les participants ont suivi le compte rendu du premier conseil national, la présentation du rapport moral et financier à mi-parcours, celle des rapports des vice-présidents ainsi que du projet Convention nationale 2018.

À mi-chemin, le budget exécuté s'élève à plus de dix millions de F CFA. En effet, à cette période, la JCI a mené et pris part à plusieurs activités dans le pays. C'est le cas de sa participation aux côtés du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique à

la Journée internationale de la jeunesse et également au projet de lutte contre les antivaleurs sans oublier les autres activités auxquelles la JCI a pris une part active au Congo ou à l'étranger.

Pour cette année en cours, de nombreuses autres actions sont prévues dans l'agenda de la JCI qui, plus que jamais, veut être cette organisation qui offre aux jeunes des opportunités pouvant leur permettre de créer des changements positifs dans leurs communautés. Signalons que la JCI est une organisation internationale des jeunes de 18 à 40 ans. Elle propose une gamme illimitée d'opportunités de développement personnel et de prise de responsabilités.

Hervé Brice Mampouya

## COMMERCE EXTÉRIEUR EN AFRIQUE CENTRALE

## La première réunion du CRFE s'est tenue dans capitale économique

Les assises ont regroupé, du 30 avril au 1er mai à Pointe-Noire, des experts de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale), de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), des structures spécialisées intervenant dans la chaîne logistique et des représentants du secteur privé.

La réunion du Comité régional de facilitation des échanges en Afrique centrale (CRFE-Ac) a eu pour entre autres objectifs de partager l'expérience des pays de la sous-région sur la création, la mise en place et le fonctionnement de leurs comités nationaux de facilitation des échanges ; présenter le projet d'appui institutionnel à la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (PAI-AFE) ; examiner et valider le texte relatif à la création et à la mise en place d'un comité régional de la facilitation des échanges en Afrique centrale ; examiner et adopter la feuille de route du comité régional de la facilitation des échanges.

L'Accord de facilitation des échanges (AFE) découle de la conférence ministérielle de Bali, en 2013. Il est entré en vigueur le 22 février 2017 après avoir été ratifié par les deux tiers des membres de l'Organisation mondiale du commerce. Ce texte a pour objectif de stimuler le commerce et la compétitivité ainsi que de favoriser une croissance économique durable dans les pays. Du fait de son caractère transversal et de son fort impact sur le processus d'intégration régionale, la facilitation des

échanges est un domaine prioritaire.

Les travaux se sont déroulés en présence de Marie Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale adjointe de la CEEAC, chargée du développement, de l'intégration physique, économique et monétaire, représentant le secrétaire général de la CEEAC ; de Michel Niama, commissaire aux marchés communs, représentant le président de la Cémac ; et de Youssouf Koné, représentant de la Banque africaine de développement. Animés par les experts de la CEEAC, de la Cémac et de la Cnuced, ces travaux ont porté sur les principes de base de la facilitation des échanges et l'AFE, l'état de mise en œuvre de l'AFE dans les États membres, la présentation du contenu et du calendrier des formations prévues dans le cadre du PAI-AFE, la présentation du projet de la décision conjointe CEEAC-Cémac mettant en place le CRFE, la préparation du rapport de la réunion, l'examen et l'adoption dudit rapport et autres.

Notons que la réunion a été ouverte par le représentant du ministre du Commerce et des approvisionnements, Ounimet Fred Jonas Matokot, en présence de Louis Gabriel Missatou, premier secrétaire représentant le président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire. Cette rencontre a été suivie de la première session introductive de formation des personnels de la CEEAC, de la Cémac, de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha et des points focaux nationaux. L'activité a été entièrement animée par la Cnuced.

L.P.C.N'Z.

## LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

## Le PCT Pointe-Noire appuie la déclaration de la majorité présidentielle

L'engagement a été manifesté, le 28 avril, par l'ensemble des membres de la famille politique, à l'occasion de leur assemblée générale extraordinaire tenue sous l'autorité de Victor Foudi, président du conseil fédéral.

Le 4 avril dernier, les partis et associations membres de la majorité présidentielle publiaient, après s'être réunis à Brazzaville, une déclaration dans laquelle ils apportaient leur soutien au président de la République dans sa lutte contre les comportements déviants annoncée dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre 2017. Une déclaration qui a été saluée par les membres du Parti congolais du travail (PCT) de Pointe-Noire, estimant que l'issue du combat contre les antivaleurs va permettre le redressement de l'économie nationale, la préservation de la paix et de l'unité nationale. En effet, au terme de leur assemblée générale, le communiqué final des travaux rendu public par Albert Saboga, secrétaire fédéral chargé de la communication, relève que les membres du PCT de Pointe-Noire constatent que depuis l'époque du président Marien Ngouabi jusqu'à maintenant, les antivaleurs ont toujours été dénoncées mais sans suc-



cès. « De 2002 à 2018, les actions salvatrices réalisées par le président Denis Sassou N'Guesso sont annihilées par l'ampleur des antivaleurs pratiquées par certains dirigeants du Congo, y compris, malheureusement, certains membres et cadres du PCT appelés à animer les structures de l'Etat pour le bien-être du peuple tel que repris par sa devise : Tout pour le peuple, Rien que pour le peuple. Ce grand parti est un héritage de ses membres de la part de son président fondateur, Marien Ngouabi. C'est un patrimoine national ; à ce titre, il ne saurait être sacrifié sur

La tribune officielle bannissant les antivaleurs l'autel de quelques-uns de ses membres fussent-ils des dirigeants de ce parti qui sont sans foi ni loi », indique la déclaration.

Pour les membres de ce parti, l'éradication des antivaleurs passe par le soutien sans faille de la vision du président de leur comité central, Denis Sassou N'Guesso; l'audit des entreprises et administrations stratégiques; la baisse des charges de l'Etat; la mise à l'écart de tous les dirigeants sur lesquels pèsent des soupçons de détournement des deniers publics et leur mise à disposition de la justice; la prise des mesures concrètes

pour marquer effectivement la rupture dans les pratiques des gouvernants et de leurs collaborateurs. Ces militants du PCT Pointe-Noire ont réitéré leur engagement de se tenir fermement aux côtés du président de la République en vue de faire aboutir toutes les actions dont l'exécution crédibilisera les institutions nationales et le pays tout entier.

Outre la condamnation des antivaleurs décriées par l'ensemble des Congolais, les membres du PCT de la ville océane ont salué la mise à exécution de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017 à Kinkala, entre les représentants du gouvernement et ceux de Frédéric Bintsamou pour un retour définitif de la paix au Pool.

Notons qu'en plus de cette déclaration, il y a eu d'autres, notamment celle de l'Organisation des femmes du Congo lue par Clotilde Mountou Banthoud, secrétaire exécutive fédérale de cette organisation de femmes affiliée au PCT et celle des jeunes de ce parti, la Force montante congolaise, délivrée par Junior Pabou-Mbangui, président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation.

Séverin Ibara

## MARCHE SPORTIVE CONTINENTALE

## Des travailleurs de la ville océane participent à l'événement

La Ligue départementale de sport du travail de Pointe-Noire a mobilisé, le 29 avril, les hommes et les femmes pour la deuxième édition de l'activité initiée par l'Organisation du sport de travail en Afrique (Osta).



Les travailleurs pendant la marche «Adiac»

Le départ de la marche a été donné à la Bourse du travail par Alexandre Honoré Paka, président national du club des marcheurs, en présence du directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga.

Près de cinq cents travailleurs venus des administrations publiques et privées ont marché sur une distance de moins de 10 km sur quelques artères des quartiers populaires de la ville côtière. Cette marche est partie de la Bourse du travail en passant par le rond-point Lumumba, l'avenue de la Révolution, Foyer Tié-Tié, Mawata, commune de Mvou-Mvou, rond-point Sympathique avant de chuter au complexe sportif de Pointe-Noire sous l'animation du directeur technique départemental. Arrivés au point de chute, les participants ont recon-

nu l'importance de l'événement. « Le sport et le travail sont deux choses qui sont intimement liées. On ne peut pas prétendre avoir un bon rendement au travail si le physique ne répond pas. C'est pourquoi, il est indispensable que la pratique du sport soit instituée en milieu du travail pour améliorer les rendements des agents », a indiqué le Dr Pierre Tsakala, à l'issue du trajet parcouru. « Je me sens très bien après cette marche. C'est une réussite », a-t-il ajouté. Clôturant l'activité, Vincent de Paul Makélé, président de la Ligue départementale du Sport de travail, a félicité les participants à la deuxième édition de la marche continentale de l'Osta et son partenaire Plasco qui a fourni de l'eau aux marcheurs, à l'aller et à l'arrivée.

Charlem Léa Legnoki

## CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ

## Congo-Mat remporte le trophée mis en jeu

Le club est sorti victorieux au terme de la compétition qui s'est achevée, le 29 avril à l'Institut Thomas-Sankara dans l'arrondissement I, Lumumba, en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation, Joseph Biangou Ndinga.

Le championnat de karaté de Pointe-Noire a pris fin sur une note de satisfaction, au regard du bon niveau des combats qui se sont disputés en demi-finales et en finale de Kumité par équipe, remportée par la jeune équipe de Congo-Mat face à l'AS cheminots qui n'a pas démérité (trois combats à deux). Congo-Mat s'est placé en tête

de la compétition grâce à ses trois médailles d'or remportées en Kumité par équipe, en catégorie des -67kg et en cadets. L'équipe a été, à cet effet, couronnée par un trophée, en dehors des médailles remises aux quatre premiers de chaque catégorie.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion du karaté féminin, la Ligue départementale a élevé quatre filles karatékas au rang de ceinture marron et sept autres ont porté la ceinture bleue. Le président de la Ligue, Michel Malalou, a aussi décoré le premier pionnier du Karaté à Pointe-Noire, Me Mveté, ceinture noire 7<sup>e</sup> dan.

A l'issue de la compétition, le président de la commission nationale d'arbitrage, Maxence Ondongo, représentant de la Fédération congolaise de karaté, a félicité la ligue pour la réussite du championnat. « L'organisation a été formidable car toutes les catégories se sont retrouvées, c'est ce qui est important



Le capitaine du club Congo-Mat reçoit le trophée des mains de Joseph Biangou-Ndinga «Adiac»

pour une compétition de karaté. La Fédération internationale veut que, dans les grandes compétitions, les pays présentent beaucoup de filles mais au Congo nous n'en avons pas beaucoup. Ainsi, l'initiative de la Ligue de Pointe-Noire de vouloir encourager les filles à pratiquer le karaté est à féliciter », a-t-il reconnu.

De son côté, le directeur départemental a également félicité les organisateurs pour l'aboutissement de cette compétition sans incident et les karatékas qui ont émergé durant cette édition 2018.

Charlem Léa Legnoki

## INTERVIEW

## Béline Ayessa : « L'hommage à Malamine Camara est à mettre à l'actif de nos chefs d'État »

Le 29 avril, un hommage public a été rendu au sergent Malamine Camara, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, par les présidents de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et celui de la République du Sénégal, Macky Sall. Étaient également présents, les présidents de la Centrafrique et du Sao-Tomé et Principe. Dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, revient sur le sens de cet événement.

**L**es Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Le 29 avril, un hommage public a été rendu au sergent Malamine Camara dans le cadre du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza que vous dirigez. Que vous a inspiré cet événement ?

**Béline Ayessa (B.A.) :** L'hommage au sergent Malamine Camara a été un acte de reconnaissance. Il signe ainsi la nécessité mémorielle de rendre justice à un acteur d'hier. Cet hommage est à mettre à l'actif des présidents Denis Sassou N'Guesso et Macky Sall, qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre possible la restitution de la figure de Malamine Camara venue à nouveau féconder nos liens. Vous avez suivi, comme moi, le discours du président Macky Sall, la relecture qu'il a faite de notre histoire commune a été profonde et émouvante.

**L.D.B. :** Pensez-vous que l'hommage ainsi rendu à l'un des plus proches collaborateurs de l'explorateur français aura des effets positifs sur les relations amicales qu'entretiennent le Congo et le Sénégal ?

**B.A. :** Indéniablement ! On dit souvent que ce sont les circonstances et les personnes qui font le destin d'un groupe, d'un pays.

leçon de fidélité et de courage. La marque que laisse Malamine dans notre histoire devrait donner lieu à un élan de célébration des relations fraternelles entre le Sénégal et le Congo.

Pour l'événement qui a eu lieu le 29 avril 2018, voir les présidents Macky Sall et Denis Sassou N'Guesso, côte à côte, devant le drapeau sénégalais qui se hisse triomphalement sur notre terre congolaise et, à leurs côtés, d'éminents témoins venus des autres nations africaines, cela donne de la couleur et de la chaleur à nos relations.

**L.D.B. :** Au-delà de cette célébration, comptez-vous faire du Mémorial un centre de conservation des archives et de conférences sur l'histoire du Congo grâce, notamment, au nouveau bâtiment que vous construisez dans cette enceinte ?

**B.A. :** Avec le nouveau bâtiment que vous évoquez, la mission du Mémorial aura atteint, je dirais, sa mesure infrastructurelle. Nous ne parlons que du bâtiment. Mais il y a toute la vie de l'institution qu'il faudra animer, l'âme qu'il faudra lui donner dans un nouvel environnement, avec une mosaïque d'activités culturelles. Cela comprend, comme vous dites, la conservation des archives sur l'histoire de notre pays, l'organi-



Béline Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

mémoriel nous portera résolument vers l'avenir.

**L.D.B. :** De façon plus générale, pensez-vous que l'institution que vous dirigez peut devenir, à terme rapproché, l'un des principaux centres de recherche sur l'histoire de l'Afrique, en général, et du Bassin du Congo, en particulier ?

**Par son intrépidité devant Henry Morton Stanley, nous recevons une émouvante leçon de fidélité et de courage. La marque que laisse Malamine dans notre histoire devrait donner lieu à un élan de célébration des relations fraternelles entre le Sénégal et le Congo.**

**L.B.A. :** Je ne sais pas lire dans une boule de cristal ! (Rire). J'ai bien conscience qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine. Mais avec l'équipe de mes collaborateurs, nous travaillons tous pour que le rayonnement de notre institution atteigne des espaces bien au-delà de notre pays. C'est un rêve tout à fait légitime quand on mesure la place qu'occupe la culture dans la construction d'une nation. Milan Kundera, écrivain français d'origine tchèque, disait que « La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre ». A partir d'une telle conviction, comment ne pas nourrir de saines ambitions pour notre pays ?

**L.D.B. :** La France, avec qui le Congo entretient des relations étroites depuis plus d'un siècle, va-t-elle restituer tout ou une partie des archives qu'elle détient sur son histoire ?

**B.A. :** Je sais que cette question est plus que jamais d'actualité. Dans le cas de la France, le président Macron a confié à Bénédicte Savoy, historienne de l'art, et à Felwine Sarr, universitaire et écrivain, la charge d'étudier les restitutions possibles des œuvres d'art mal acquises. Il faut saluer ce premier pas. Reste à établir une cartographie qui établira une traçabilité claire. Car toutes les œuvres n'ont pas connu le même sort. Certaines ont été pillées. D'autres sont des acquisitions d'honnêtes amateurs. J'espère que les propositions attendues du travail de Bénédicte Savoy et de Felwine Sarr permettront d'avoir un chronogramme qui obéisse à un ordre juridique. Il conviendra aussi de constituer un cadre de relations avec des individus, des institutions qui conservent ces œuvres.

**Bruno Okokana**

### **L'hommage au sergent Malamine Camara a été un acte de reconnaissance. Il signe ainsi la nécessité mémorielle de rendre justice à un acteur d'hier.**

Venu au Congo en tant que simple laptot, il s'intègre au milieu avec une facilité qui en étonne plusieurs. Et il exerce sa mission de garde du pavillon français en bon soldat. C'est là que l'histoire pouvait basculer. Que non ! Par son intrépidité devant Henry Morton Stanley, nous recevons une émouvante

sation des conférences et l'exposition des œuvres culturelles.

A ce niveau, je voudrais ajouter que, dans cette nouvelle configuration, nous serons dans un concept qui revisitera la notion traditionnelle du mémorial, tourné vers le passé. L'évolution symbolique de cet espace

